

Université de Blida 1
Institut d'Architecture et d'Urbanisme



Master 2 ARVITER

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

MI SE EN VALEUR D'UN SITE LITTORAL A POTENTIEL
TOURISTIQUE ET CULTUREL

AMENAGEMENT DE LA PERIPHERIE OUEST DE LA VILLE DE
CHECRHELL (CAP ROUGE)



Etudiants :

Hachem Abdessalem

Moussaoui Abderraouf

Encadreur:

Mm Hadji.k

Co encadreur:

Mr Sahli

Mr Bensalem

Mlle Bouali

Mlle Boukrouh

A.U. 2014-2015

REMERCIEMENTS

Nous remercions avant tout Dieu le Tout-puissant qui nous a donné la force, le courage et la volonté pour réaliser ce travail.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos deux encadreurs :

Mme K. HADJI ,et Mr M.SAIDI pour leurs encadrements, conseils et encouragements.

Nous tenons aussi à remercier profondément nos enseignants pour leur patience et leur dévouement a la profession: Mr A.SAHLI Mr A. BENSALAM, Mlle K.BOUALI et Mlle D.BOUKROUH.

Un grand merci pour tous les enseignants du département d'architecture de l'université de Blida qui ont assuré notre formation au cours de notre cursus universitaire.

Un grand merci à tous les membres de nos deux familles pour leur présence, leur préoccupation et le souci qu'ils se sont fait pour nous, leurs encouragements et leur suivi, avec patience, du déroulement de notre projet.

Enfin, Nous remercions, de tout cœur, tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

RESUME

Notre cas d'étude, à savoir la Ville côtière de Cherchell dans la wilaya de Tipaza en Algérie, avec sa façade maritime d'environ 11km, ses sites archéologique et ses divers richesses naturelles est considère comme l'une des zones attractive du pays.

Nous allons voir dans ce mémoire la genèse de la ville à travers une lecture typo morphologique pour comprendre comment la ville est ancrée dans son territoire, passant par l'analyse de la structure urbaine pour arrivé enfin à l'unité bâti, ceci a fin de mieux cerner le potentiel touristique culturelle de la ville pour par la suite le valoriser et essayé d'en tirer profit et en faire un facteur de développement de la ville et de son territoire.

Mots clés: littoral, Cherchell, attractivité , mise en valeur, potentiel touristique.

:

يتطرق موضوعنا إلى دراسة المدينة الساحلية شرشال الواقعة في ولاية تيبازة, المتميزة بواجهة بحرية, ومواقع أثرية, إضافة إلى تنوع مناظرها الطبيعية, فهي تعتبر من أكثر المدن الجاذبة للسكان.

سنرى من خلال هذه المذكرة ظاهرة تكون المدينة حتى نتمكن من فهم العلاقة بين المدينة و إقليمها. وهذا بعد دراسة بنية المدينة التي تمكنا من تحديد المقومات السياحية و الثقافية للمدينة بغرض إعطائها قيمتها, حتى تصبح من أحد العوامل التي تساهم في تطور المدينة.

الكلمات المفتاحية : الساحل , شرشال , الجاذبية السياحية , تقييم , المقومات السياحية

TABLE DES MATIERES

RESUME

REMERCIEMENTS

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

INTRODUCTION GENERALE

1. CHAPITRE INTRODUCTIF

1.1.	Introduction à la thématique générale du master.....	1
1.2.	Présentation du cas d'étude.....	4
1.2.1.	Choix du thème	4
1.2.2.	Choix du cas d'étude	4
1.3.	Présentation de la ville.....	5
1.4.	Problématique générale.....	7
1.5.	Présentation de la démarche méthodologique.....	8
1.6.	Structure du mémoire.....	9

2. ETAT DE L'ART

	Introduction.....	10
2.1.	Généralité	11
2.2.	Situation du littoral en Algérie.....	12
2.3.	Instrument de protection du littoral.....	13
2.4.	La démarche de la mise en valeur d'un site littoral	15
2.5.	Exemples de mise en valeur des sites littoraux.....	16

Conclusion.....	21
3. LE CAS D'ETUDE	
Introduction.....	22
3.1 Partie analytique.....	22
3.1.1 Analyse territoriale.....	22
3.1.2 Analyse urbaine de la ville de Cherchell.....	28
3.1.2.1 Croissance historique de la ville de Cherchell.....	28
3.1.2.2 Processus de formation et de transformation du l'organisme urbain de la ville de Cherchell	36
3.1.2.3 Etude de la structure viaire.....	37
3.1.2.5 Les équipements	39
3.1.2.6. Typologie du bâti	40
Conclusion.....	45
3.2 Partie graphique.....	46
3.2.1 Site d'intervention.....	46
3.2.1.1 Choix du site.....	46
3.2.1.2 Analyse du site.....	46
3.2.1.3 Choix de L'intervention urbaine.....	49
3.2.1.4 Schémas de principe.....	49
3.2.1.5 Plan de masse.....	52
Conclusion générale.....	53

LA LISTE DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES

ET TABLEAUX

Figure 1.	Carte de la situation territoriale de la ville de Cherchell5
Figure 2.	Carte d'accessibilité a la ville.....	6
Figure 3.	Schéma des bandes délimitées par la loi littoral.....	14
Figure 4.	Carte des limites de la zone.....	17
Figure 5.	Image de l'ensemble du projet.....	19
Figure 6.	Vue 3d du projet.....	19
Figure 7.	Image de l'ensemble du projet.....	20
Figure 8.	Schéma d'occupation du territoire.....	24
Figure 9.	Carte de la première phase25
Figure 10.	Carte de la deuxième phase25
Figure 11.	Carte de la troisième phase26
Figure 12.	Carte de la quatrième phase27
Figure 13.	Carte de la ville d'Iol période phénicienne.....	28
Figure 14.	Carte de la ville période romaine.....	30
Figure 15.	Carte de la ville époque andalou-ottomane31
Figure 16.	Carte de la ville époque coloniale (intra-muros).....	32
Figure 17.	Carte de la ville époque coloniale (extra-muros).....	33
Figure 18.	Carte de la ville période post coloniale.....	34
Figure 19.	Carte de la ville période actuelle.....	35
Figure 20.	Carte de synthèse.....	36

Figure 21.	Carte des parcours.....	38
Figure 22.	Image nœud de Bâb EL - Gharb	39
Figure 23.	Image nœud de Bâb EL – Chark	39
Figure 24.	Image nœud de la place des martyres.....	39
Figure 25.	Carte des équipements.....	40
Figure 26.	Relevé de l’îlot andalou.....	41
Figure 27.	Relevé de l’îlot colonial.....	42
Figure 28.	Relevé d’une maison andalouse.....	43
Figure 29.	Relevé d’une maison coloniale.....	44
Figure 30.	Relevé d’un équipement colonial.....	45
Figure 31.	Carte de la situation du site d’intervention	46
Figure 32.	Carte des limites et accessibilités du site.....	47
Figure 33.	Carte de la morphologie du site.....	47
Figure 33.	Schéma de la première étape.....	49
Figure 33.	Schéma de la deuxième étape.....	50
Figure 33.	Schéma de la troisième étape.....	50
Figure 33.	Schéma de la quatrième étape	51
Figure 33.	Plan de masse	52

INTRODUCTION

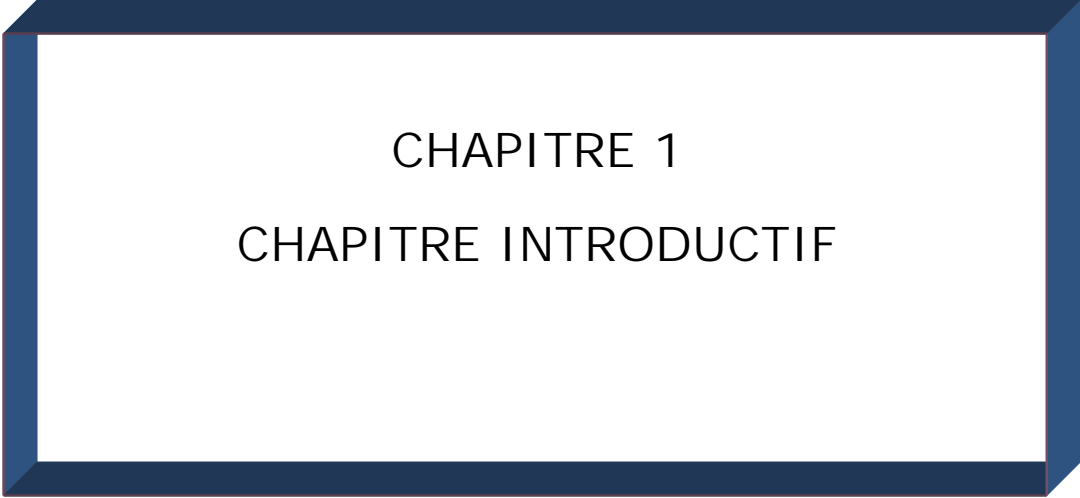
En Algérie, environ les deux tiers de la population sont concentrées sur le littoral qui ne représente que 4% du territoire. Le centre du pays avec son littoral a été longtemps l'axe majeur de l'urbanisation.

Nous nous proposons de faire le point de la situation à travers le cas de la ville de Cherchell. Où la dégradation de l'environnement est la conséquence visible d'une urbanisation anarchique.

La crise est bien réelle et le littoral algérien est en dégradation, alors, la question qui se pose est la suivante : Pourquoi assistons-nous à une urbanisation et à un aménagement anarchique? Quel est l'impact à moyen et long terme de cette mauvaise gestion sur ce littoral?

A travers la lecture effectuée sur la ville de Cherchell selon les différents échelles, allant d'abord de l'échelle de territoire jusqu'à celle de l'unité bâtie, passent par la lecture des différents parcours et la lecture de l'organisme urbain cela nous a permis de tirer une synthèse générale dont la plus importante est la compréhension des phénomènes de formation et transformation de la ville de Cherchell. Cette étude nous a permis de comprendre la relation entre une morphologie du territoire et l'implantation d'une colonie qui plus tard deviendra structuration urbaine puis ville dans le sens morphologique du terme.

Nous comprenons ainsi les raisons qui issues d'une conscience spontanée ont conduit au choix de l'établissement d'une ville sur un site tel que celui de Cherchell. Cherchell nous est apparue alors comme l'exemple idéale ou peut s'appliquer pleinement cette méthode (méthode typo morphologique) car la genèse historique de cette ville est liée de manière réelle à son processus de stratification urbaine si bien que Cherchell s'est constituée par la superposition de strates dont chacune reprend la trame de celle qui a précédé.



CHAPITRE 1
CHAPITRE INTRODUCTIF

1.1 INTRODUCTION A LA THEMATIQUE DU MASTER

La production de l'environnement bâti connaît depuis les années 50 un boom sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Dans le courant du 20^{ème} siècle, les typologies architecturales sont passées du stade évolutif dynamique « naturel » à une expression définitivement figée qui ne permet plus des mutations typologiques profondes mais seulement des variations stylistiques sur un même thème.

Quant aux typologies urbaines, elles découlent en partie des nouvelles typologies architecturales, mais aussi d'un certain nombre de facteurs tels que les communications et la technologie.

L'architecture se trouve ainsi confrontée à une situation où la prise de décision en matière de typologie est souvent aléatoire, relevant de choix esthétiques souvent éclectiques, et procédant d'une subjectivité individualiste qui développe des opinions personnelles rattachées à des sentiments et émotions propres à la personne plutôt qu'à des observations de faits réels possédant une dynamique qui leur est propre, indépendamment de l'observateur.

Pour Muratori la production de la ville c'est la production d'une œuvre d'art collective par toute la société.

Pour Bill Hillier c'est l'espace configurationnel rattaché à une dynamique sociale.

La production typologique se base ainsi sur une réalité culturelle, donc d'un produit de société, au niveau d'une aire géographique donnée.

L'architecture et l'urbanisme sont donc des faits culturels à base constante et à diversités multiples dues aux spécificités territoriales et urbaines.

Le territoire dans lequel se produit l'environnement bâti possède une réalité culturelle en plus de sa réalité naturelle ; c'est de là que va naître la tendance typologique.

La ville dans laquelle se produit le projet architectural possède des constantes structurelles en termes de hiérarchies du viaire, de modularité, de nodalités et de pertinences ; le projet architectural sera confronté à la gestion de ces constantes urbaines qui vont à leur tour orienter le développement et la création d'une typologie architecturale adéquate dans une localisation urbaine donnée.

C'est seulement en respectant ces constantes structurelles et ces spécificités territoriales qu'un habitat durable peut être envisagé, à travers la reconnaissance de l'apprentissage ancestral des sociétés qui nous ont précédés, de leurs productions spontanées qui ont répondu à des besoins précis sans causer de dommages aux ressources naturelles et sans mettre en danger l'évolution des générations futures.

Ces enseignements sont contenus dans le patrimoine qui devient une source de connaissance et d'inspiration pour les créations architecturales futures.

Le corollaire direct du concept de patrimoine est évidemment celui d'histoire.

L'histoire devient ainsi la source des références indispensables à une production durable de l'environnement anthropique.

La reconnaissance de la valeur existentielle de l'homme au sein de la nature et la connaissance profonde de cette dernière afin de ne pas l'exploiter au delà de ses limites, est la condition qui permet à l'« habiter » de se réaliser, par opposition au « loger » d'aujourd'hui.

Retrouver la codification de la production du bâti à travers sa réalité territoriale, comme base structurelle, est un préalable à la reconnaissance des lois de la production de l'espace anthropique.

Les différents moments de l'anthropisation de l'espace : le territoire, l'agglomération et l'édifice, sont les trois niveaux d'échelle à travers lesquelles va s'exprimer toute l'action humaine sur son environnement.

La connaissance – reconnaissance de ces échelles et de leurs articulations permettra éventuellement de faire ressortir les modèles structurels pour la conception et le contrôle des extensions urbaines et des projections architecturales.

La spécialité proposée permet aux étudiants d'obtenir une compétence double ; d'une part, d'appréhender le phénomène urbain complexe dans un système de structures permettant une conception cohérente d'actions à projeter sur l'espace urbain, d'autre part de respecter l'environnement territorial à la ville en insérant de projets architecturaux dans la logique structurelle et culturelle du territoire, comme projets intégrés dans leur contexte et comme solutions aux problématiques locales rencontrées et identifiées.

Dans le cadre de notre master, la re – connaissance de la structure territoriale génératrice d'habitat comme première matrice des implantations anthropiques, et de la structure urbaine comme naturellement issue de cette structure territoriale et elle-même matrice du tissu urbain, est une condition sine qua none d'une production durable de l'habitat humain.

Au sein du master ARVITER nous proposons d'effectuer une reconnaissance de ces relations entre territoires culturels, structures urbaines et production de typologies architecturales.

Nous proposons cet approfondissement des connaissances en typologie à partir d'une stance actuelle. Nous nous insérons ainsi dans une problématique contemporaine de la production de l'environnement bâti.

L'enseignement des typologies et la pratique de relevés et d'analyse constitue l'aspect cumulatif des connaissances du réel, qui est finalisé par un projet architectural dont les références typologiques sont définies et rattachées à l'aire culturelle, au territoire et à l'époque, dans un esprit de durabilité, associant continuité et innovation.

La recherche cumulative in situ permet de produire des registres de répertoires typologiques.

Ainsi, et grâce à une accumulation de connaissances typologiques et stylistiques relatives à des aires culturelles données, et à une réalité territoriale et urbaine donnée, le projet final concrétisera une attitude créatrice de formes architecturales en relation avec la réalité culturelle du territoire.

Dr. BOUGHERIRA – HADJI Quenza

1.2 PRESENTATION DU CAS D'ETUDE

1.2.1. Choix du thème:

Aujourd'hui l'aménagement d'un site littoral a potentiel touristique est une des tâches les plus ardues à accomplir car elle prend en compte un ensemble de problématiques réelles auxquelles il faut apporter des solutions aussi adéquates que possible, on reliant la mer à la ville.

L'intitulé de notre thème (mise en valeur d'un site littoral à potentiel touristique) a pour but de répondre à la problématique de la ville et de revaloriser la vocation touristique de la ville de Cherchell.

1.2.2. Choix du cas d'étude:

Cherchell, antique Césarée, berceau de la civilisation, ville magnifique où s'allient mer et montagne qui se drapent d'une verdure chatoyante et d'où se détache le bleu azur du ciel et de la

méditerranée, qui a connu durant plusieurs siècles un brassage de cultures qui lui ont permis, à cette époque un essor considérable.

En rapport avec le thème choisi le choix de la ville s'est vite porté sur Cherchell, car malgré tous les attraits qu'on a pu énumérer auparavant la ville de Cherchell n'arrive pas à développer le secteur touristique qui peut représenter un moteur de développement de la ville et de son territoire.

1.2.3. Présentation de la ville:

1.2.3.1. Situation territoriale :

Cherchell se situe dans la région Nord Centre de l'Algérie à 100Km environ à l'Ouest d'Alger sur le littoral entre Tipaza et Ténès, elle est limitée : Au Nord : la mer méditerranée. Au Sud : wilaya de Ain El Defla A l'Ouest : wilaya de Chlef. A l'Est : wilaya d'Alger.

Elle est traversée d'Est en Ouest par la Rn11, qui relie toute la frange côtière de la wilaya.



Figure I.1: Situation territoriale

Source: <https://www.google.dz/search?q=carte+d+algerie>

1.2.3.2. Accessibilité :

La ville de Cherchell est traversée d'Est en Ouest par un axe routier d'importance régionale, la route nationale N° 11, qui relie Alger à Mostaganem, qui est aussi une voie de liaison touristique de toute la frange côtière de la Wilaya, les autres voies de communication sont le C W 109, assurant la liaison de Cherchell à la Région Che noua à l'Est d'une part, et le CW106, reliant Cherchell à la plaine de Mitidja (Blida) d'autre part.



Figure I.2: Accessibilité

Source: <https://www.google.dz/search?q=carte+d+algerie+cherchell>

1.2.3.3. Le relief :

La ville de Cherchell est implantée sur la partie basse du territoire, qui est légèrement accidentée, le reste du territoire est en grande majorité très accidenté, cette topographie a fait de Cherchell un lieu à étage ou on peut distinguer trois niveaux d'implantation : La ville basse dans la zone inférieure à 10%, la ville de transition entre 10% à 15%.

1.2.3.4. Sismicité:

Cherchell est classée d'après le RPA 2003 en zone sismique 3. Les séismes viennent en général de la côte en bord de mer en relation avec le système des plaques. Il est caractérisé par la possibilité d'un mouvement sismique moyen.

1.3.PROBLEMATIQUE GENERALE:

Depuis l'indépendance Cherchell a connu un effet d'urbanisation considérable du a l'exode rurale étant donnée qu'elle est chef lieu de Daïra et compte quatre APC, ainsi qu'au besoin de faire reloger les sinistrés du séisme de 1980 et celui de 1989 qui on ravagé une partie de la ville historique.

Cet effet d'urbanisation se traduit par la production architecturale en masse et le parachutage de cités de logements collectifs et d'équipements d'accompagnement anarchiquement et qui ne répondent pas au besoin grandissant des citoyens et des touristes qui affluent de plus en plus chaque année en termes de loisirs et de confort.

Le développement de la ville s'est fait en hâte pour répondre au besoin en matière de logements et d'équipements, en négligeant le potentiel touristique inestimable de la ville étant donné sa position stratégique dans le territoire et le patrimoine culturel dont elle jouit.

Comment intervenir sur le plan urbain et architectural en vue de mettre en valeur les potentiels touristiques et culturels de la ville de Cherchell?

De cette problématique plusieurs questions peuvent être dégagées :

Quelle démarche faut-il adopté afin de profiter au maximum du potentiel de la ville?

Comment mettre ce potentiel touristique et culturel au service du développement de la ville?

Comment intégrer cette intervention a la structure urbaine de la ville?

1.4 PRESENTATION DE LA DEMARCHE

METHODOLOGIQUE:

Pour analyser la ville de Cherchell, il nous faut se référer à une méthode d'approche pour cerner les différents aspects et comprendre le processus de formation de cette ville.

Pour cela on a suivi la méthode de CANIGGIA qui est la méthode typo morphologique.

1.4.1. Origine de la méthode :

La typo-morphologie est une méthode d'analyse qui aborde en même temps la morphologie urbaine et la typologie architecturale. Apparue dans l'école d'architecture italienne des années 60 (S. Muratori et par la suite son étudiant G. Caniggia) et fait référence à un ouvrage de Saverio Muratori qui porte sur la forme de la ville. Elle sera introduite en France par Ph. Panerai et J. Castex entre autres.¹

1.4.2. Principe de la méthode :

La typo-morphologie aborde la forme urbaine par les types d'édifices qui la composent et leur distribution dans la trame viaire. Plus précisément, cela consiste à penser en termes de rapports la forme urbaine (trame viaire, parcellaires, limites, etc.) et la typologie c'est-à-dire les types de construction (position du bâti dans la parcelle, distribution interne, etc.), cela en se basant sur deux démarches :

La morphologie urbaine :

Etude de la forme urbaine dans son développement historique, à partir des éléments la composant c'est-à-dire le site d'implantation le tracé des voies ainsi que les parties de la ville (quartiers présentant une homogénéité révélée par la trame viaire et la typologie des édifices, parties dominantes de l'espace urbain).

¹ Bret Bernard, « Compte rendu de Morphologie urbaine, Géographie, aménagement et architecture de la ville, ALLAIN R., 2004, Paris, A. Colin, coll. U, 254 p. »

La typologie architecturale :

Etude des types d'édifices en particulier des types d'habitations. La typologie est la classification raisonnée des types, qui implique simultanément, à travers l'analyse d'un corpus exhaustif d'édifices un travail d'identification des types. Cette dernière s'opère à partir de critères: Dimensionnels, fonctionnels, distributifs, constructifs, et esthétiques. Autrement dit, selon cette méthode, la voie et l'édifice engendrent, dans leur relation dialectique, les parties qui constituent la ville. L'analyse typo-morphologique a pour objectifs de faire une évaluation critique de la forme des tissus et des organismes urbains, d'identifier des permanences structurales associées à l'identité culturelle des lieux et des contraintes relatives à la conservation du patrimoine bâti et des paysages culturels et de définir des mesures de contrôle des transformations du cadre bâti et d'encadrement des projets d'intervention.

1.5 STRUCTURE DU MEMOIRE:

Dans le premier chapitre on entamera l'introduction générale à la thématique du master option ARVITER, ainsi que la présentation du thème choisi et du cas d'étude et on finira par la présentation de méthode typo-morphologique adopté dans notre analyse. Le deuxième chapitre on essayera d'approfondir les connaissances théoriques et pratique du thème choisi a travers l'analyser les travaux qui traitent la même thématique et de voir des exemples concrets. Dans le troisième et dernier chapitre on met les théories et conclusion précédemment tiré en pratique dans le cas d'étude qui est la ville de Cherchell, on analysera la ville sous ses différentes échelles territoriale, urbaine et architecturale pour faire ressortir la typologie architecturale et réinterpréter dans le projet d'intervention.



CHAPITRE 2
ETAT DE L'ART

INTRODUCTION:

Tout territoire est une ressource produisant à la fois de la valeur d'usage et de la valeur économique. Plus que tout autre sans doute, le littoral est une ressource limitée, ce qui rend absolument nécessaire d'avoir en permanence une vision d'anticipation sur le long terme. Siège de multiples activités économiques liées à la mer et aux échanges nationaux et internationaux, il est également un puissant vecteur de valeurs en termes d'usages et de modes de vie.

Pour que le littoral conserve sa productivité et ses fonctions naturelles, il faut le mettre en valeur, on améliorant la planification et la gestion de son développement. L'aménagement des zones littorales doit se fonder sur une base qui préserve la nature du site à ce propos les autorités Algérienne concerné on prit plusieurs mesure dont:

la Loi n° 02-02 au 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral, dont, ses acteurs sont l'état et les collectivités locales. La présente loi a pour objet de fixer les dispositions particulières relatives à la protection et à la valorisation du littoral. Ainsi que la loi 03-02 du 17-02-2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation des plages et la loi 03-03 du 17 -02-2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques.¹

Aujourd'hui le littoral est la destination principale des touristes, devant la campagne, la montagne et la ville. Cette notion du tourisme a un aspect positif sur le développement de l'économie local, et l'installation de nouvelles infrastructures.

Dans ce chapitre nous mettrons l'accent sur la mise en valeur et l'aménagement du littoral, et leur impact sur le développement du territoire.

¹MEGHFOUR KACEMI MALIKA. Chargée de cours, Département d'architecture, USTO Courrier du Savoir – N°08, Juin 2007, pp.33-42. Intégration des spécificités du littoral dans les documents d'urbanisme

2.1 GENERALITE

2.1.1 Définition: Selon le Larousse:

a) mettre en valeur : l'action de montrer les atouts ou les attribues de quelqu'un ou de quelque chose.

b). littoral: Zone sinueuse où s'établit le contact entre la mer ou un lac et la terre.

Le littoral est une entité géographique nécessitant un aménagement spécifique, qui ne peut se concevoir sans une réelle prise en compte des impératifs écologiques indispensables au maintien des écosystèmes et des potentialités économiques.²

c). Potentiel: Ensemble des ressources dont quelqu'un, une collectivité, un pays peut disposer.

d). Tourisme: Action de voyager, de visiter un lieu pour son plaisir. Ensemble des activités, des techniques mises en œuvres pour les voyages et les séjours d'agrément.

e). Aménagement du littoral: Ensemble de mesures visant à réglementer l'utilisation et l'équipement de la zone littoral tout en préservant les équilibres naturels.

D'après ces définition on pourrait définir notre thème intitulé « Mise en valeur d'un site à potentiel touristique et culturel » comme étant l'action de promouvoir l'attractivité touristique ainsi que les ressources naturelles et culturelles du territoire de la ville de Cherchell.

2.1.2 Les différentes formes du tourisme:

La typologie touristique est de plus en plus complexe. À l'origine, toutefois, elle se limita au tourisme saisonnier, balnéaire, culturel,

² TABET AOUL KHEIRA Professeur, Département d'architecture, USTO. Courrier du Savoir

religieux, urbain, rural, sociale et le tourisme de montagne ou tourisme vert. Dans notre cas nous allons définir le tourisme balnéaire, et culturel.

a) Le tourisme balnéaire:

Le tourisme balnéaire constitue la première forme touristique apparu et la forme la plus répandue dans le monde; il s'agit de passer les vacances au bord de la mer et de profiter de la plage de la cote et du soleil.

b) Le tourisme culturel:

Le tourisme culturel est une forme de tourisme centré sur la culture, l'environnement culturel, les valeurs et les styles de vie, et le patrimoine local.³

2.1.3 Les potentialités touristiques:

La géographie et l'histoire se sont unies pour faire de l'Algérie une destination touristique, La diversité des paysages qui la caractérise et les vestiges de son histoire, lui donnent la possibilité de développer plusieurs types de tourisme.

2.2. SITUATION DU LITTORAL EN ALGERIE

Le littoral algérien s'étend sur 1 622 kilomètres. Il représente un écosystème fragile et constamment menacé de dégradation en raison de la concentration de la population, des activités économiques et des infrastructures le long de la bande côtière.

La population est caractérisée par une répartition déséquilibrée sur le territoire national Environ les deux tiers de la population algérienne sont concentrés sur le littoral qui représente 4% du territoire

³ Mlle MESSOUDI Fatma. Impact de l'attractivité du tourisme balnéaire sur le développement urbain du littoral. Mémoire de magister. Tizi-Ouzou.2013.

seulement, tandis que 8% de la population est dispersée à travers le Sahara qui s'étend sur 87% du territoire national. En 1998, la population des wilayas littorales est estimée à 12 564 151 habitants soit 43% de la population nationale, résidant en permanence sur une bande du littoral de 50 kilomètres de profondeur.⁴

Le littoral recèle d'atouts indéniables favorables à l'activité touristique. Depuis l'indépendance, et contrairement aux autres pays du pourtour méditerranéen, l'Algérie n'a pas accordé au secteur du tourisme un rôle conséquent dans ses différentes politiques de développement. En réalité, il n'existe aucune politique qui vise à gérer et à promouvoir le tourisme, encore moins d'une manière durable, même si en 1966 furent créées les Zones d'Expansion Touristiques (ZET). Actuellement la majorité des ZET ont été détournées de leur vocation initiale, leurs terrains d'assiettes ont servi pour implanter des lotissements et des coopératives immobilières.

2. 3 INSTRUMENTS DE PROTECTION DU LITTORAL

2.3.1 Législation :

Le désir de maîtriser la gestion des espaces littoraux en Algérie est récent, la loi 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme est le premier texte ayant défini en « dispositions particulières à certaines parties du territoire » l'espace littoral. Les dispositions de ce texte s'appliquent à toutes les îles, îlots ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de 800 mètres longeant la mer et incluant l'intégralité des zones humides et leurs rivages sur 300 mètres de largeur dès qu'une partie de ces zones est en littoral tel que défini. (art. 45 de la loi 90-29).

⁴ ONS RGPH, 1998

Les dispositions de cette loi n'ont pas empêché l'urbanisation des zones proches du rivage. Ces espaces connaissent également une dégradation importante due à l'extraction non autorisée du sable et à la fréquentation anarchique des plages. Ce n'est qu'en février 2002 qu'une loi spécifique au « littoral » a été promulguée. Il s'agit de la loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral. Cette loi délimite trois bandes dans le littoral. (figure 1).

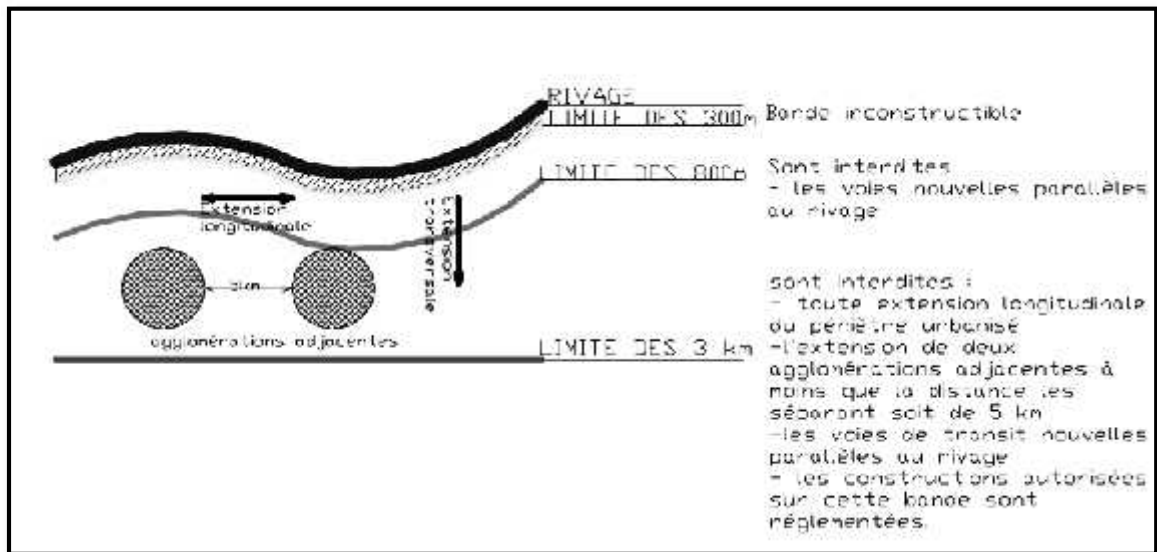


Figure 1 : Bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002

Source : Meghfour KACEMI. Chargée de cours, Département d'architecture, USTO.

Bande 1 : Il s'agit de la bande inconstructible dont la largeur peut atteindre 300 mètres à partir du rivage pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier. Cette bande inclut le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service, de sécurité, de secours, d'entretien ou de nettoyage des plages).

Bande 2 : D'une largeur de 800 mètres où sont interdites les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage (alinéa 1 de l'article 16). Toutefois, en raison de contraintes topographiques de configuration des lieux ou de besoins des activités exigeant la proximité immédiate de la mer, il peut être fait exception à cette disposition.

Bande 3 : Dont la largeur est de trois kilomètres, dans cette bande sont interdites :

- Toute extension longitudinale du périmètre urbanisé ;
- L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de cinq (5) kilomètres au moins ;
- Les voies de transit nouvelles parallèles au rivage.

2.3.2 Le Plan d'Aménagement Côtier (PAC)

32 Conformément aux dispositions de la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral (Art.25), dans les communes riveraines de la mer et afin de protéger des espaces côtiers, notamment les plus sensibles, il est institué un plan d'aménagement et de gestion de la zone côtière dénommé plan d'aménagement côtier qui comporte l'ensemble des dispositions fixées par les lois et règlements en vigueur et celles de la présente loi. Les modalités de sa mise en œuvre sont contenues dans le décret d'application N° 09-114 du 07 avril 2009.

Le PAC s'est traduit par :

- La délimitation et la matérialisation physique du littoral, des zones naturelles d'intérêt écologique et des limites d'extension des agglomérations.
- Le cadastre du littoral (état de fait environnemental et foncier)
- L'établissement du bilan écologique et l'identification des occupations et des atteintes au milieu.

2.4 LA DEMARCHE DE LA MISE EN VALEUR D'UN SITE LITTORAL A POTENTIEL TOURISTIQUE, ET CULTUREL

Pour la réussite de l'aménagement urbain et de la mise en valeur d'un site littoral dans le cadre du tourisme balnéaire, et

culturel, il est intéressant d'étudier d'abord l'évolution des modes de développement du tourisme en matière d'aménagement à travers les stratégies et les mécanismes mis en place.

Les nouvelles lois, et notamment la loi sur le tourisme balnéaire, ainsi que la batterie de mesures qui ont été mises en œuvre ont pour finalité une gestion du littoral.⁵

Et justement pour bien assimiler les rapports qui lient le tourisme à l'espace, il y a lieu de :

- Définir le concept d'espace et de sa conservation dans le cadre de l'aménagement touristique, dont l'objectif principal est le développement du tourisme.

- Préciser la problématique et les conditions d'une meilleure articulation entre le tourisme et la mise en valeur du littoral.

Aujourd'hui, la stratégie arrêtée en matière de développement touristique urbain sur le littoral vise à orienter le secteur vers un tourisme qui concilie le respect de l'environnement, des emplois attractifs et des vacances accessibles pour tous, conformément à la loi.

2.5 EXEMPLES DE MISE EN VALEUR DES SITES LITTORAUX

2.4.1 En Algérie : le secteur Cap Djanet – Mont Che noua:

La zone du projet se situe au centre du littoral algérien, dans trois wilayas (Tipaza, Alger et Boumer des) et couvre l'espace côtier allant du Mont Che noua à Cap Djanet, soit plus de 212 km. Compte tenu de l'étendue de la zone, de la complexité des problématiques qui affectent l'activité touristique ainsi que des impacts de celle-ci sur les autres

⁵ Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (M.A.T.E.).

projet algérienne est articulée autour des composantes essentielles de la planification logique des activités tout en s'assurant que l'environnement et les paysages soient considérés par rapport au développement économique, social et culturel. L'utilisation et l'exploitation maîtrisée et durable des ressources naturelles, et en particulier de l'eau, ainsi que la protection de la zone côtière et le maintien de l'intégrité des écosystèmes, constituent la seconde articulation de cette stratégie. Autant que possible, la stratégie a essayé d'intégrer les mesures d'atténuation et d'adaptation vis-à-vis des changements climatiques et de l'érosion côtière.⁶

2.4.3 En France: La région de Calais:

Projet 01: Pour refaire de Calais une station balnéaire et un pôle multifonctionnel actif, la municipalité joue la carte d'une nouvelle urbanité avec, en ligne de mire, le réaménagement de ses espaces littoraux. Dans le cadre de la coordination et de la mise en place du Schéma de développement urbain de Calais imaginés par l'agence Arc-Ame, la municipalité a présenté le 27 août, au cours d'une réunion publique, les aménagements prévus sur le front de mer, sur une zone située entre le fort Risban et la plage.⁷

Valoriser le bord de mer :

Le périmètre de l'étude recouvre plus particulièrement le rond-point de la plage ainsi que l'avenue Raymond Poincaré, le parvis du front de mer (parkings Europa et Est) et le fort Risban.

⁶ Centre d'Activités Régionales/Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP)

⁷ <http://projets-architecte-urbanisme.fr/calais-arc-ame-projet-amenagement-front-mer-fort-risban>.



Figure II.4: Vue 3d du projet

Les objectifs de cette future transformation sont multiples. Il s'agit non seulement de valoriser le littoral, mais aussi d'offrir une perspective sur la mer depuis le pont Henon en créant une nouvelle voie. Suite à cette réalisation, l'avenue Poincaré sera transformée et notamment rétrécie.⁸



Figure II.5: Vue 3d du projet

⁸ <http://projets-architecte-urbanisme.fr/calais-arc-ame-projet-amenagement-front-mer-fort-risban>.

Projet 02:

La ville de Calais s'apprête à lancer un projet d'aménagement du territoire structurant et décisif pour les années à venir dans la zone du Viral. Un virage que l'agglomération devra impérativement bien négocier afin d'assurer le renouveau économique de toute une région.



Figure II.6: Vue 3d du projet

Pour retenir les 30 millions de touristes par an qui le traversent rapidement, le Calaisis prévoit la création d'un golf associé à un éco-village balnéaire, imaginé par Eurotunnel, l'exploitant du tunnel sous la Manche, et un parc à thème sur les agents secrets nommé Spyland.

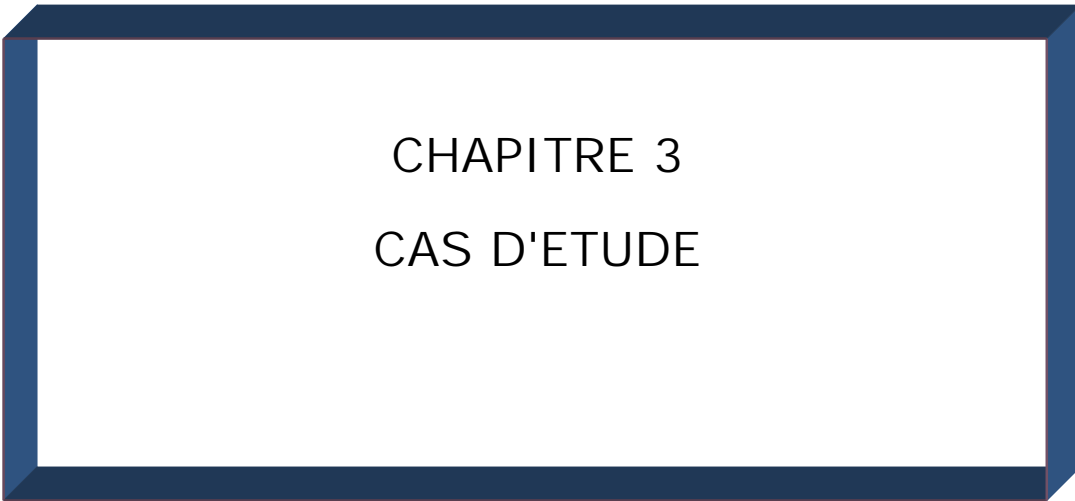
Conclusion:

Après l'étude de la politique algérienne de la protection et mise en valeur du littoral, il s'avère que la loi « littoral » en Algérie rencontre de sérieuses difficultés d'application dues pour l'essentiel aux réticences qu'elle suscite chez les administrations locales (urbanisme, tourisme, etc.). Aussi, il n'existe pas de contrôle hiérarchique, les administrations centrales qui créent la législation, n'assurent pas de suivi au niveau locale.

La gestion intégrée du littoral en Algérie n'est pas un concept nouveau, dans le texte de la loi « littoral » il est clairement stipulé « Dans le littoral, l'ensemble des actions de développement s'inscrit dans une dimension nationale d'aménagement du territoire et de l'environnement. Il implique la coordination des actions entre l'Etat, les collectivités, les organisations et les associations qui œuvrent dans ce domaine et se fonde sur les principes de développement durable, de prévention et de précaution».

D'autre part, le littoral a des potentialités, qui constituent des ressources essentielles pour les zones côtières. La préservation des usages liés à la mer et leur développement est une condition nécessaire à la vitalité du littoral. Pour atteindre cet objectif, plusieurs points sont nécessaires :

- La gestion économique et réfléchi de l'espace littoral.
- La mixité des fonctions et services proposé le long du littoral.
- L'équilibre entre la mise en valeur et la protection du littoral.



CHAPITRE 3
CAS D'ETUDE

INTRODUCTION:

Dans ce chapitre nous allons effectuer une lecture typomorphologique, allant de l'échelle du territoire, passant par l'échelle urbaine, jusqu'à celle de l'unité bâtie afin de comprendre le processus de formation et de transformation de la ville et de faire ressortir la typologie architecturale et essayé de l'interpréter dans notre projet d'intervention.

3.1 PARTIE ANALYTIQUE

3.1.1 ANALYSE TERRITORIALE

1.1.1 Définition du territoire :

Parmi les multiples définitions de la notion de "territoire", deux acceptions émergent :

La première désigne un espace délimité par un ensemble d'interactions ou de pratiques sociales, régies par un individu, un groupe, une autorité ou une juridiction. Elle met en lumière la conjonction entre un espace et une fonction.

La seconde définit la zone marquée par un animal comme étant son espace naturel d'influence et de contrôle ; pour se nourrir et se reproduire. Ces deux usages du mot en indiquent clairement la double origine juridique et écologique.¹

Ainsi pour notre option on pourrait définir le territoire comme étant un ensemble de structures naturelles et artificielles qui entretiennent une relation dialectique.

¹ Henry Torgue, sociologue, diplômé de sciences politiques et docteur en études urbaines, chercheur et compositeur. Directeur de l'Unité Mixte de Recherche "Ambiances Architecturales et Urbaines" (laboratoire CNRS-Ministère de la Culture/Direction de l'Architecture) qui regroupe le CRESSON à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et le CERMA à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

1.1.2 L'intérêt de la lecture du territoire :

La lecture de l'organisme territorial dans l'approche Muratorienne, est primordiale, du fait que celle-ci nous permet de comprendre aux moins deux aspects :

-L'impact des données physiques, historiques du site sur la logique d'implantation des établissements humains.

-Le processus de développement et de transformation des établissements et prévoir leur devenir dans leurs systèmes territoriaux.²

1.1.3 Présentation de modèle théorique de structuration du territoire :

Le modèle théorique de l'humanisation du territoire par Muratori se base sur l'appropriation progressive du territoire à travers quatre cycles:

- 1- Installation.
- 2- Consolidation.
- 3- Récupération.
- 4- Restructuration.

Le premier cycle contient quatre phases :

Phase 01:

On peut temporairement assumer comme règle générale pour l'ensemble des territoires, le fait qu'une aire est d'abord parcourue puis assumée comme productive et comme site d'établissement. Durant cette phase le parcours est la seule structure réalisée par l'homme.

Phase 02:

L'occupation des hauts promontoires à la recherche des terres fertiles et source d'eau ce qui a donné naissance des premiers établissements reliés a ligne de crête par un parcours perpendiculaire a cette dernière appeler parcours de crête secondaire.

² Mr BELHADJ.Abbes. Aménagement pour la requalification du tissu urbain du port de Cherchell. Thèse sur la ville de Cherchell Blida septembre 2014.

Phase03 :

Durant cette phase les établissements spécialisent selon la production de la terre ce qui a engendré l'échange en premier lieu par la création de parcours d'échange qui relient les établissements de haut promontoire entre eux appeler parcours de contre crête locale parallèle au parcours de crête principale.

Phase 04:

C'est la phase où les établissements des bas promontoires occupés en premier lieu par des marchés centralisant « noyau proto urbain » se consolident pour former des noyaux urbains reliés entre eux par le parcours de contre crête continu.

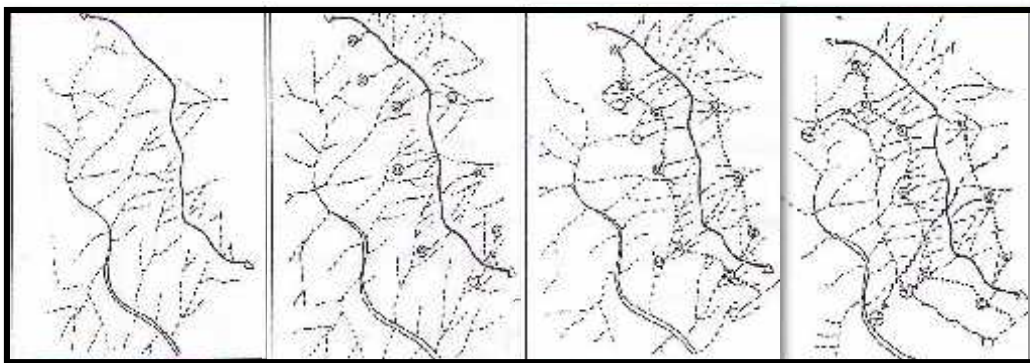


Figure III.1: Schéma d'occupation du territoire

Source: Cours du Dr SAIDI.

1.1.4 L'étude du territoire de Cherchell :1.1.4.1 Identification de l'unité territoriale:

Le territoire de la ville de Cherchell présente une diversité naturelle, des cours d'eau, des plaines et des collines, Il s'étend sur environ 13 000 hectares.

a) La Première Phase : Le parcours de crête principal :

C'est la formation des établissements, qui était dictée par un système de chemins de « Crête », car ce dernier par sa

caractéristique, constitue une liaison dans la plus antique structure territoriale.

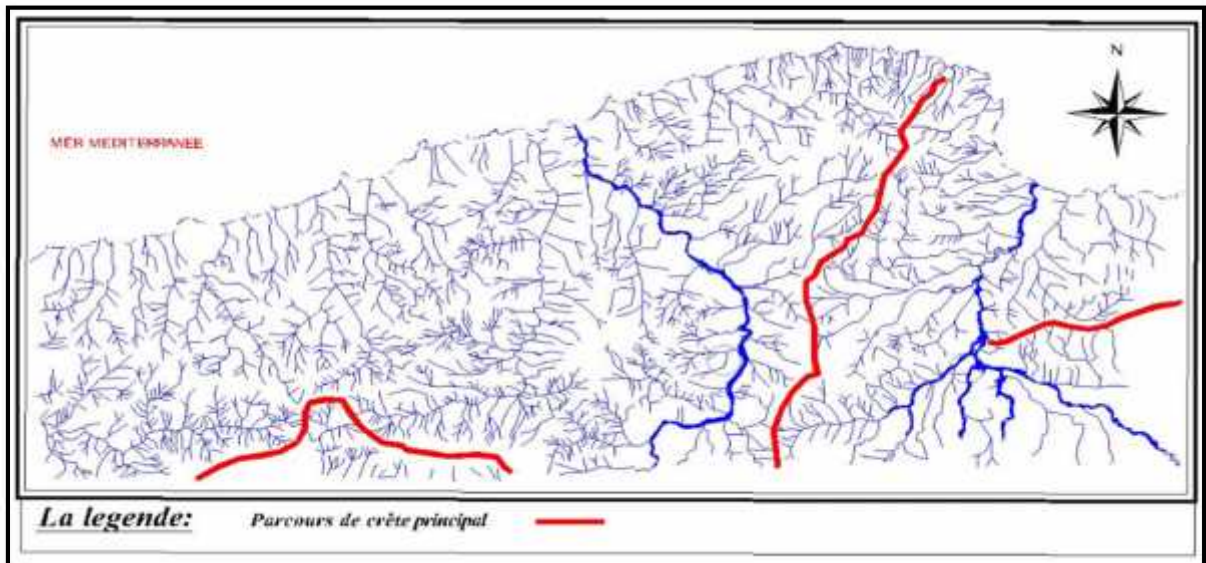


Figure III.2: Première phase

Source: Mémoire de master³

b) La Deuxième Phase : Le parcours de crête secondaire :

La dérivation du parcours de crête en un autre de mi-hauteur, fut effectuée à fin de renforcer des établissements situés à mi-hauteur, cette phase profite aux établissements de hauts promontoires.

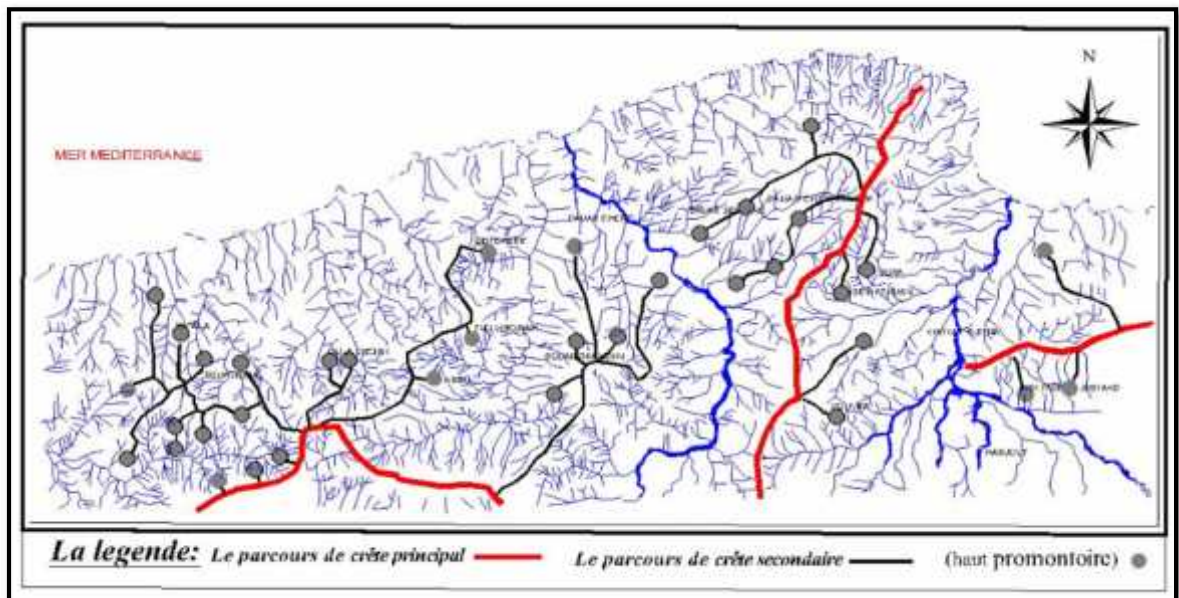


Figure III.3: Deuxième phase

Source: Mémoire de master⁴

³ Mr BELHADJ .Abbes. Aménagement pour la requalification du tissu urbain du port de Cherchell. Thèse sur la ville de Cherchell Blida septembre 2014

La Troisième Phase : Le parcours de contre crête locale :

C'est l'apparition d'une troisième génération de parcours qui relie les établissements de hauts promontoires, se sont les parcours de contre crête local.

Ces établissements finissent par être des lieux du marché au niveau des bas promontoires (noyaux proto-urbain) liée par le parcours de contre crête continu.

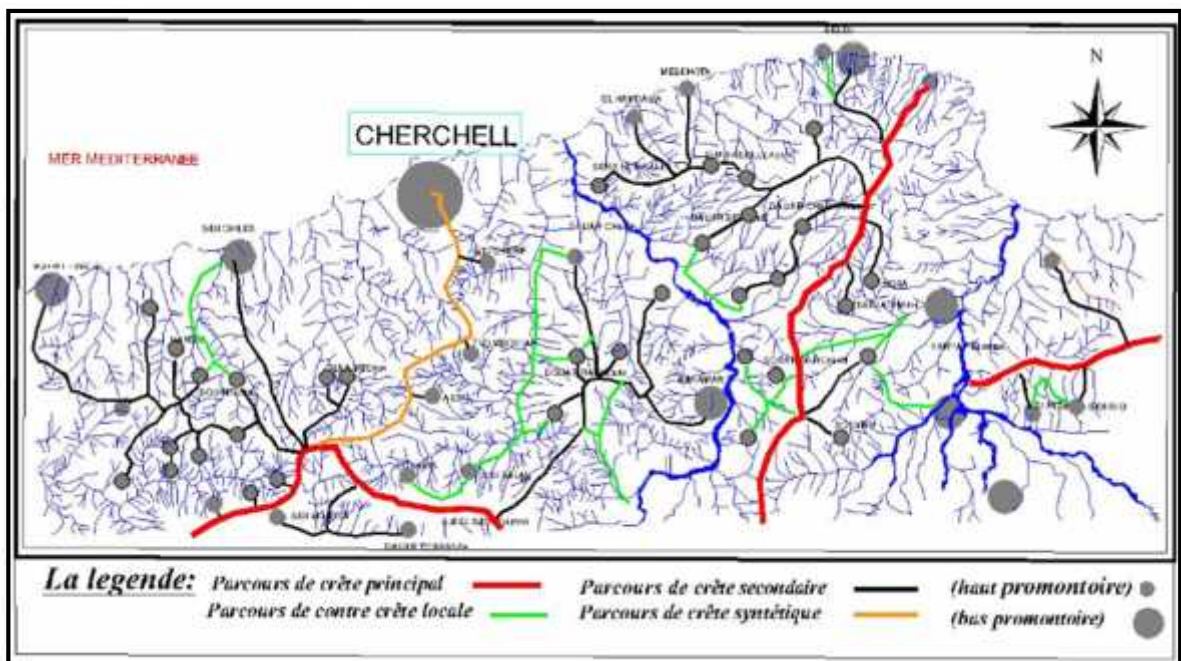


Figure III.4: Troisième phase

Source: Mémoire de master.

La Quatrième Phase : Le parcours de contre crête continu :

Consiste en un second cycle territorial, dit de consolidation. Le parcours de contre crête antique relie les différents noyaux urbains. Ce la consistait à ériger des parcours de fonds de vallées principaux liées aux établissements du proto-urbain.

⁴ Mr BELHADJ .Abbes. Aménagement pour la requalification du tissu urbain du port de Cherchell. Thèse sur la ville de Cherchell Blida septembre 2014

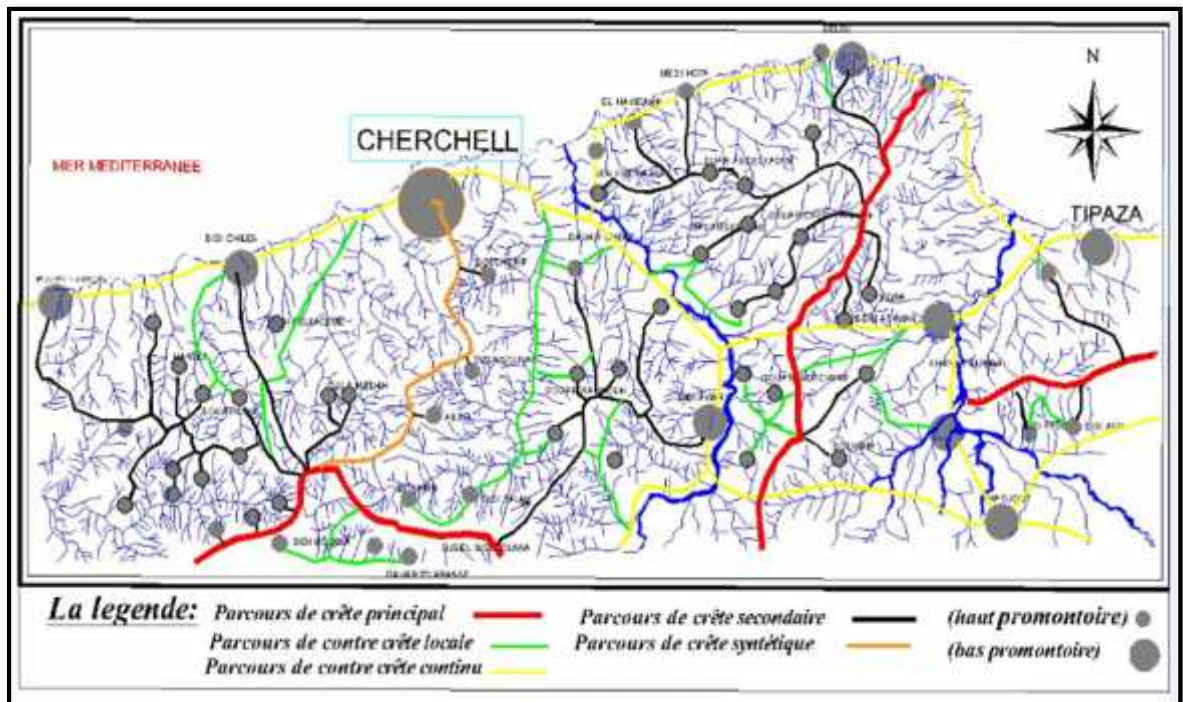


Figure III.5: Quatrième phase

Source: Mémoire de master

Synthèse:

L'étude territoriale nous a permis de conclure que la ville de Cherchell fut structurée à partir de deux axes importants :

1er axe : (parcours de contre crête maritime) Est-Ouest reliant Tipaza à Ténès. C'est un parcours littoral préromain reliant les différents comptoirs phéniciens par la voie terrestre; renforcé à l'époque romaine ultérieurement.

2eme axe: (parcours synthétique) Nord-Sud reliant Cherchell à Miliana. C'est un parcours qui date de l'époque phénicienne. La confirmation de cette hypothèse s'est faite à partir une confrontation du cas d'étude avec une matrice de modèles théoriques de différents cycles de formation de l'établissement; on reconnu une mutuelle corrélation à travers la ductilité relative de l'adéquation locale des directions dominantes qui, généralement, s'observent dans toutes les planifications collinaires cette matrice nous résume parfaitement les différentes périodes de formation cités auparavant.

3.1.2 ANALYSE URBAINE DE LA VILLE:

3.1.2.1 Croissance historique de la ville de Cherchell:

3.1.2.1.1 Période Phénicienne: Du 5^{ème} au 1^{er} siècle av. J.-C. :

La ville fut fondée au v^e siècle av. J.-C. par les Phéniciens sous le nom Iole (nom d'un dieu phénicien)⁵, les phéniciens ont choisi le rivage de Cherchell pour installer un port sur un îlot, pour être d'abord une escale à leur voyage le long des côtes méditerranéennes et finit par devenir un comptoir de commerce et d'échange, cet îlot est dénommé actuellement l'îlot Joinville. ⁶

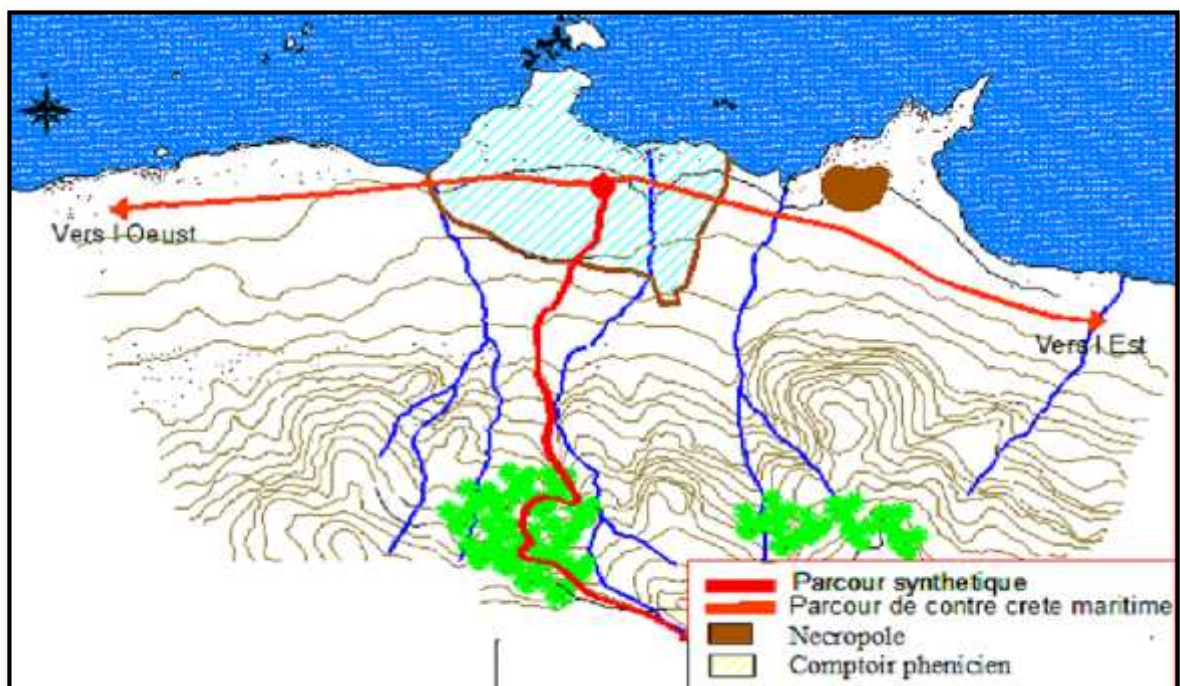


Figure III.7: Carte de la ville d'Iol période phénicienne

Source: Support du cadastre, 2006. Modifié par les auteurs

La ville d'IOL s'étendait sur 10 à 8 ha n'a pas connu un effet d'urbanisation considérable sauf l'établissement du far mais une intéressante vocation commerciale. On s'appuyant sur les fouilles archéologiques on a pu reconnaître deux parcours :

⁵ << La ville à l'époque romaine. >> archive sur : www.algerie-dz.com

⁶ M. BEHIRI Abdelkader la formalisation comme processus révélant le système constructif d'un élément architectural. Cas de l'arc Cherchellois, mémoire de magister en architecture et environnement, EPAU, juillet 2007.

- un parcours qui relie les différents comptoirs commerciaux.
- un autre parcours utilisé pour la collecte de bois pour leur flotte maritime.

3.1.2.1.2. Période Romaine: Du 1^{er} au 6^{ème} siècle :

Au 1^{er} siècle av.J.C, l'ancienne Iole est rattachée à l'empire romain. Juba 2 en fit la capital du royaume de Maurétanie et lui donna le nomme de Césarée. ⁷

La ville est prouvée d'une des plus vastes enceintes du monde romains 4460m, enserrant un espace de 370 hectares, des nécropoles bordent les deux voies principales sortant de la ville vers l'est et l'ouest, des mausolées a chambres s'élèvent sur le plateau méridional. Les édifices des spectacles.

Le théâtre, transforme en amphithéâtre, l'amphithéâtre et le cirque, sont présents dans la ville, quant au centre monumental, il est mal connu et l'emplacement du forum original continue à poser problème. Ville maritime, Césarée possédait un port double, militaire et marchand, ou les activités liées à la pêche étaient importantes. Les monuments des eaux dont il suscite trois établissements thermaux, des fontaines publiques et l'aqueduc du Menacer se révèlent particulièrement important, La synthèse des travaux archéologiques permet d'y avoir un urbanisme romain fonde sur l'orthogonalité, conçu à l'époque augustéenne.⁸

⁷ M. BEHIRI Abdelkader la formalisation comme processus révélant le système constructif d'un élément architectural. Cas de l'arc Cherchellois, mémoire de magister en architecture et environnement, EPAU, juillet 2007.

⁸ Leveau (Philippe). Caesarea de Maurétanie. Une ville romaine et ses campagnes. pp 142

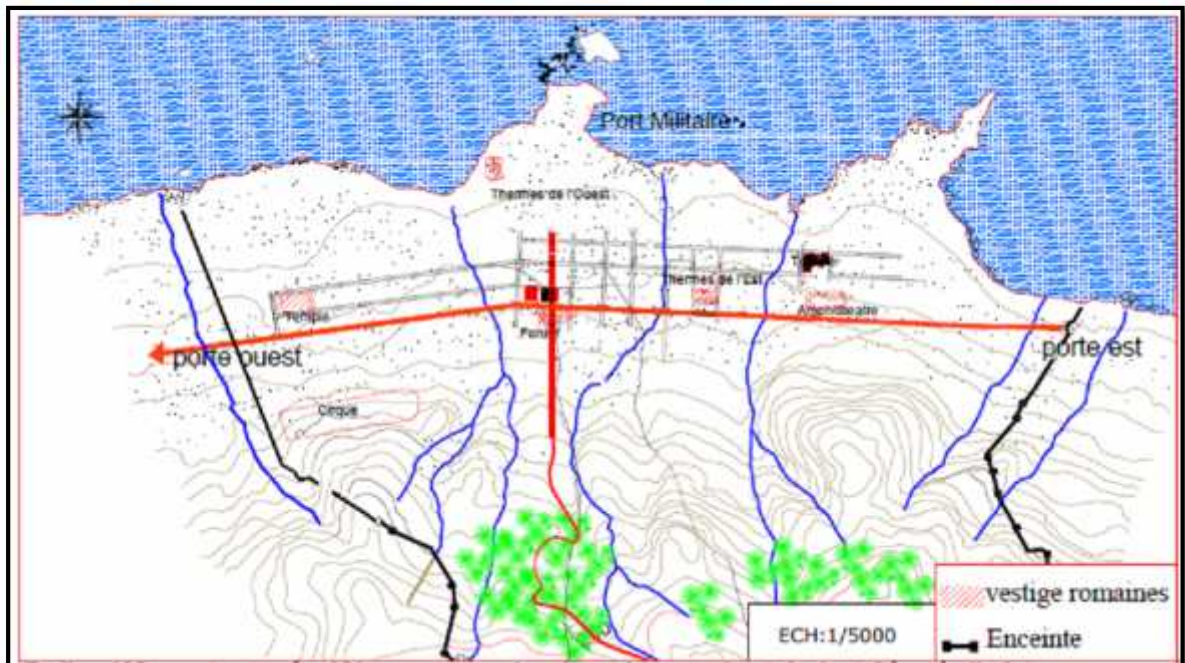


Figure III.8: Carte de la ville période romaine

Source: Cadastre, 2006.modifié par les auteurs

3.1.2.1.3. Période vandalo-Byzantine: Du 6^{ème} au 13^{ème} siècle:

Cette période constitue pour Cherchell une phase de recul et d'abandon, au 6^{ème} siècle Césarée fut rasée par les vandales venus d'Espagne «et c'est pour cette raison que Certain appelle cette période oublié ».Malgré la reprise de la ville par les Byzantins,(du 7^{ème} au 10^{ème} siècle) qui ont réutilisé les structures romaines, la ville n'a pas pu avoir la prospérité qu'elle possédait auparavant Dans cette période, Cherchell a connu la stagnation et surtout la dégradation provoquée essentiellement par un fort séisme celui du 10^{ème} siècle.

3.1.2.1.4. Période Andalous-Ottomane: Du 13^{ème} siècle à 1830:

Le site de Cherchell fut abandonné du Moyen âge jusqu'à la refondation de la ville par les andalous.

3.1.2.1.5. Ville du moyen âge du 13^{ème} au 15^{ème} siècle :

La ville se nomme « Cherchell » fondation d'une ville musulmane en agrégat introverti, avec mosquée au centre.

3.1.2.1.6 Ville andalou ottomane du 15^{ème} siècle a 1830 :

a) Au 15^{ème} siècle:

1200 familles d'andalous/maures chassée d'Espagne s'installèrent. Elles se sont implantées suivant le Docu Manus et les deux parcours de crête y apportant une culture architecturale et un savoir constructif Andalous.

b) Au 18^{ème} siècle:

Cherchell tomba définitivement sous le contrôle des ottomanes d'Alger leur première intervention fut l'édification de deux forteresses :

La première dont l'emplacement se trouvait au nord de la place des martyres, et la deuxième dans l'ilot Joinville.

On note aussi la construction :

D'une enceinte enveloppant la ville et percée de trois portes principales et deux portes secondaires. D'une grande mosquée (100 colonnes) quatre autres mosquée et deux moussa las et des zaouias. Des hammams et des fours.

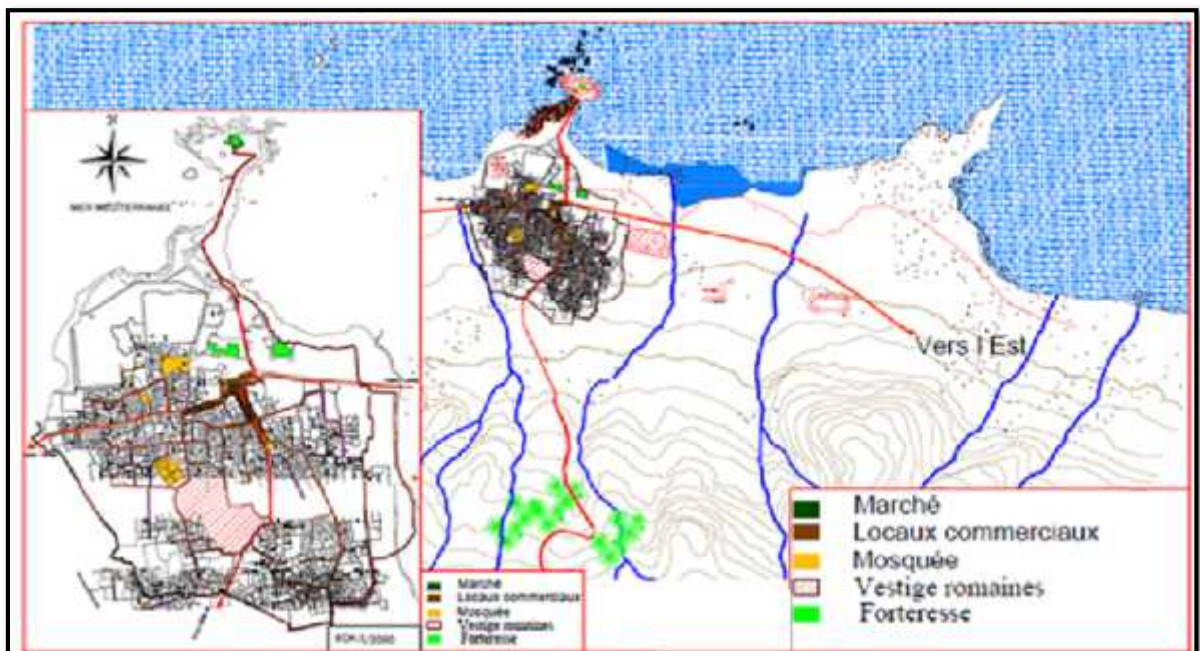


Figure III.9: Carte de la ville époque andalou-ottomane

Source: cadstre2009,modifié par l'auteur

3.1.2.1.7. Période coloniale: De 1840 à 1962:

En 1840 la ville a connu l'installation militaire française, La première intervention sur le tissu organique de Cherchell fut la régularisation du plan afin de renforcer le système défensif selon les règles militaires. La ville coloniale ayant le statut d'une ville caserne, entourée d'une enceinte de plus de 2500m et moins importante que la ville antique dont elle n'occupe que la partie centrale percée par trois portes : La porte d'Alger, la porte de Ténès a l'ouest, et la porte de Miliana sud.

La colonisation française a appliqué sur la ville un plan d'urbanisme visant à effacer toute trace de la civilisation musulmane.

En 1870 la ville a connu l'installation civile:

- La récupération des structures préexistante et la mise à jour du théâtre.

- L'extension de la ville se faisait vers le nord en créant le nouveau centre européen structuré le long de la RN11 reliant le territoire littoral d'est en ouest.

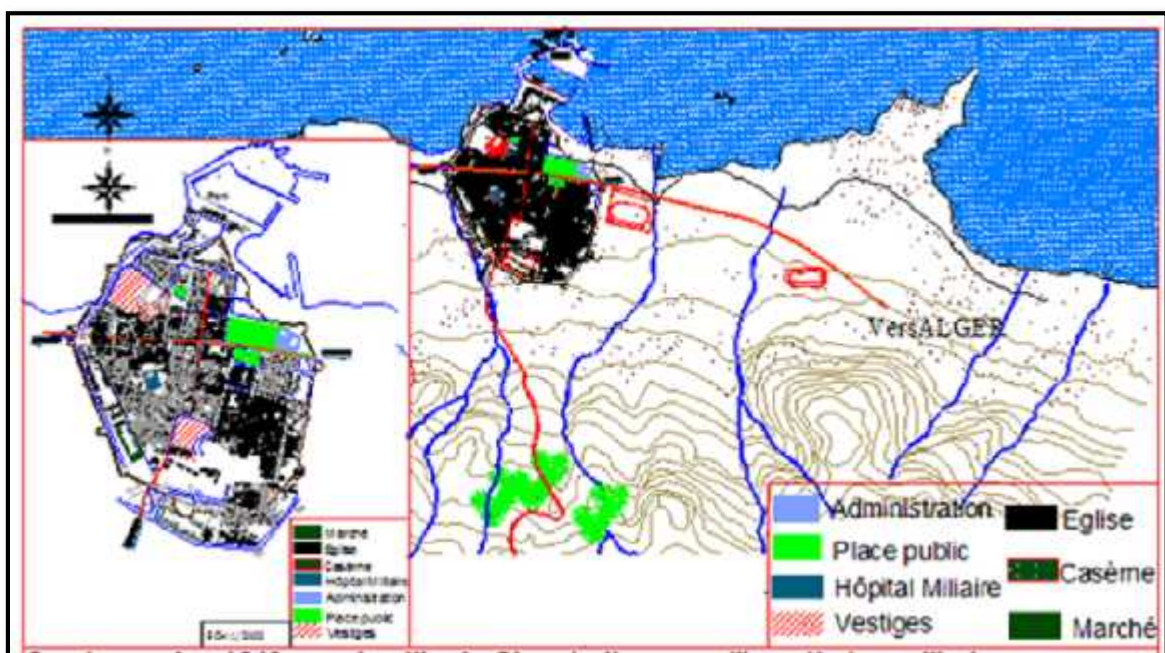


Figure III.10: Carte de la ville époque coloniale (intra-muros)

Source: cadstre2009, modifié par les auteurs

3.1.2.1.8. Période coloniale (Ville extra-muros)

Cherchell connaîtra le même sort que les autres villes coloniales, avec l'implantation d'une grande place et les plus importants édifices publics comme la mairie, la poste, l'église, et l'école. Certains bâtiments de la ville seront reconvertis comme c'est le cas de la mosquée des cent colonnes qui deviendra un hôpital. La restructuration de la ville entraîna la division de celle-ci en deux parties, la ville haute arabe et la ville coloniale fraîchement construite. L'école militaire fut construite durant cette période sur la partie sud de la ville. ⁹

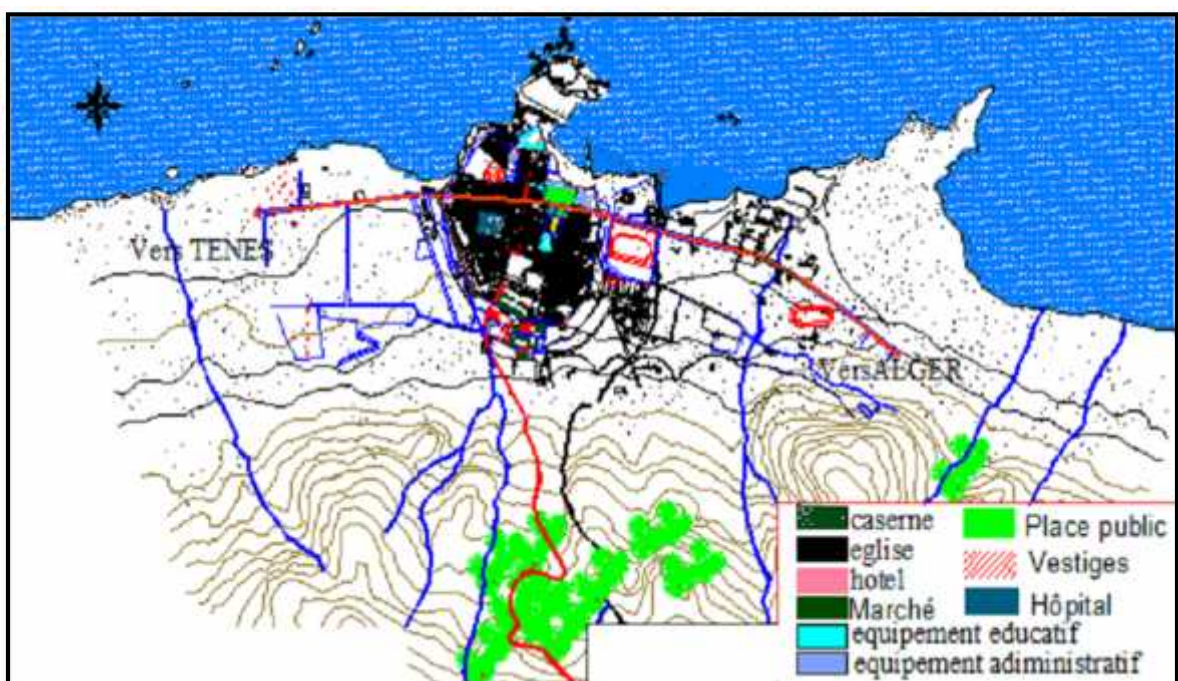


Figure III.11: Carte de la ville époque coloniale (extra-muros)

Source: cadstre2009, modifié par les auteurs

3.1.2.1.9. Période post coloniale :

La démographie qu'a connue la ville de Cherchell a cette période a rendu son extension nécessaire, pour répondre au besoin de la population en matière de logements, équipements, et emploi ; ce processus d'extension était géré par une logique différente de celles qui ont géré la ville jusqu' à cette date. Le zoning devenu la nouvelle

⁹ M. BEHIRI Abdelkader la formalisation comme processus révélant le système constructif d'un élément architectural. Cas de l'arc Cherchellois, mémoire de magister en architecture et environnement, EPAU, juillet 2007.

logique, qui créa la rupture dans la continuité historique du point de vue typologie et morphologie. En effet, en 1973, un plan d'urbanisme directeur était proposé pour l'aménagement de la ville de Cherchell. Ce dernier n'a fait qu'aggraver la situation, puisqu'il introduit à tort la notion du centre et de périphérie (Centre historique, Banlieue est, Banlieue ouest).

A côté de cette fragmentation de l'espace, accentuant la sectorisation, aucune indication ne figure dans le plan d'urbanisme directeur, quant à une éventuelle intégration des sites archéologiques dans la dynamique urbaine.¹⁰

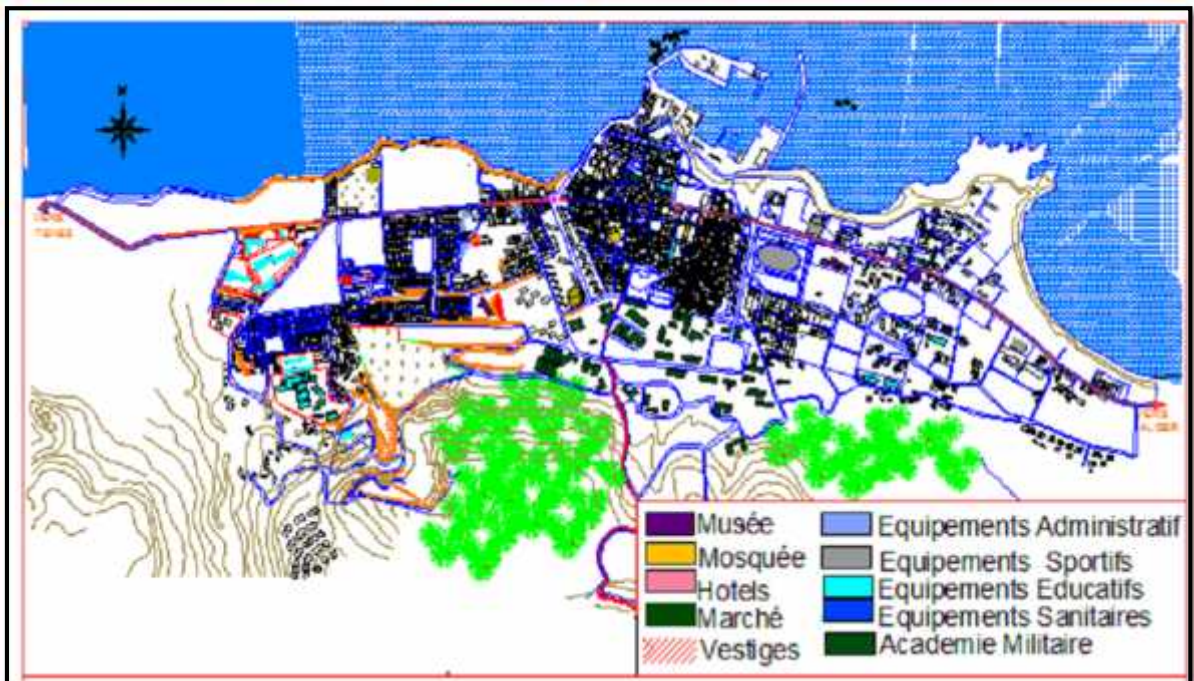


Figure III.12: Carte de la ville période post coloniale

Source: cadstre2009, modifié par les auteurs

3.1.2.1.10. Période actuelle 1980 a nos jours :

Ajoutant à cela les deux dates charnières venant aggraver la situation de la ville, il s'agit de deux séismes celui de 1980 et de 1989. En effet, à cause de ces deux événements on assiste à l'abandon d'une

¹⁰ Melle BENALI Bachira. Récupération des sites archéologiques en milieu urbain : Cas de Cherchell, mémoire de magister, 2006 .

grande partie du tissu médiéval, devenu inhabitable, cet état de fait à pousser les autorités à programmer des plans d'urgence qui ont favorisé l'expansion de la ville au déterminant du territoire (terres agricoles), notamment dans la banlieue ouest, ainsi ont été créés les zones résidentielles et baraquements dépourvus de tout caractère de l'urbain.



Figure III.13: Carte de la ville période actuelle

Source: cadastre2009, modifié par les auteurs

Conclusion:

La ville de Cherchell a commencé son évolution depuis son noyau historique à l'époque arabo musulmane ce développement est devenu linéaire dès que le tissu urbain a rencontré les barrières naturelles qui sont: la cote au nord et le relief montagneux au sud –est à ces éléments morphologiques s'ajoute la barrière artificielle de la caserne au sud-est.

3.1.2.2 Processus de formation et de transformation du l'organisme urbain de la ville Cherchell :

3.1.2.2.1 Le noyau urbain :

Les Andalous optèrent pour la fondation de la ville de Cherchell, assiette déjà structurée par les Romain ,connu actuellement par le noyau historique dont le tissu est dense, avec une hiérarchie dictée par des voies (rue, ruelle, impasse).Pendant cette période, la ville s'est rétrogradée d'un statut d'une ville a croissance organique.

3.1.2.2.2. Deuxième phase :

Dans cette phase, la croissance de la ville était sur la décomposition du rempart dans le bâti, la ville a connu un doublement de sa surface urbaine, et cette augmentation de surface s'est faite dans deux direction Est et Ouest.

3.1.2.2.3. Troisième phase:

Le dédoublement de la ville dans cette phase était vers la capital « ALGER », avec une petite partie qui a évolué a l'Ouest, c'est la jusqu' à la rencontre d'un obstacle représentée par les terres agricoles et les équipements colossaux, impliquant une nouvelle croissance linéaire.

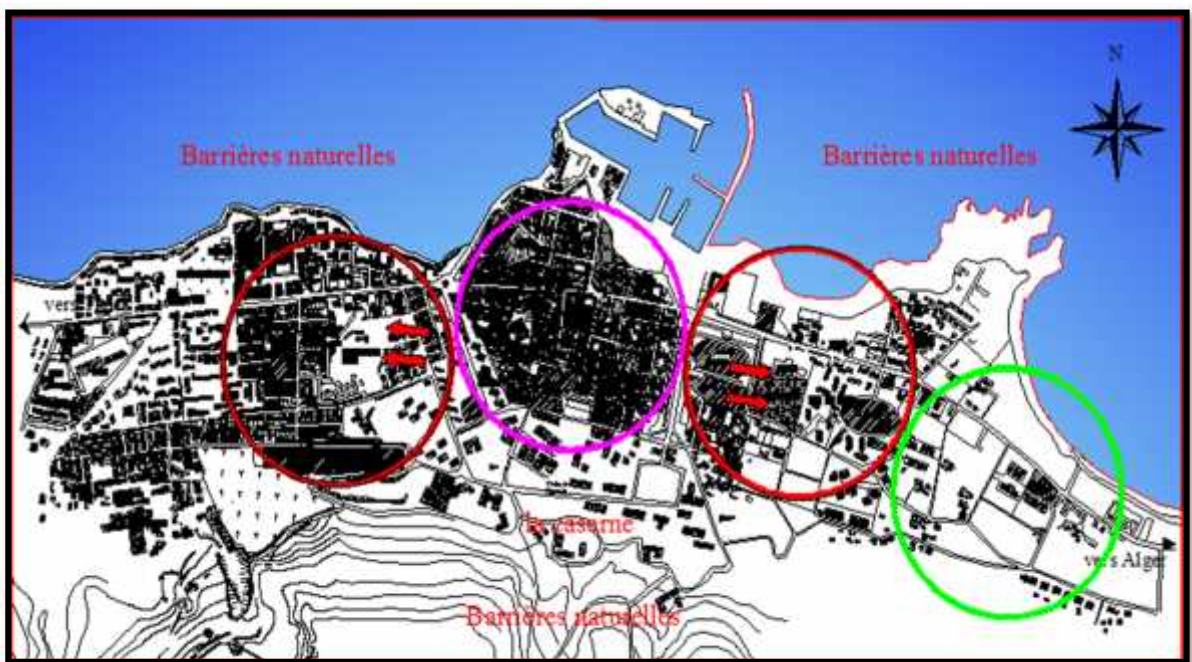


Figure III.14: Carte synthèse

3.1.2.3 Etude de la structure viaire:

Introduction :

La ville est perçue comme une combinaison d'espace bâtis et non bâtis, ces espaces conditionnent l'espace urbain lui conférant sa forme et son caractère. Ces espaces sont : les rues, les places, les îlots et les parcelles, qui sont le support géométrique des formes architecturales. Ainsi l'espace urbain est défini comme étant une superposition de trois ensembles : L'ensemble des espaces publics, l'ensemble des parcelles, et l'ensemble du bâti.

Ces trois ensemble présentent dans le tissu une très grande unité ce qui est confirmé par « Philippe Panerai. » : n'est pas le bâti ou l'édifice en lui-même qui nous intéresse mais, les relations de celui-ci avec le sol et les rapports qu'ils établissent entre eux ce qui crée la condition de l'urbanité.

3.1.2.3.1 Parcours matrice:

La ville de Cherchell est organisée selon le castrum romain, avec un *decumanus* et un *cardo* qui représente les parcours matrice. Ces deux parcours sont :

- La route nationale N°11.
- Le parcours matrice longitudinal reliant Cherchell et Miliana.

La bande de pertinence de ces parcours est constitué de bâti de base avec le RDC spécialisé.

3.1.2.3.2 Parcours d'implantation:

A partir de ses parcours matrices dérivent des parcours d'implantation qui sont perpendiculaire au premier, ils sont étroits de 6 à 8 m de la largeur. La bande de pertinence qui donne vers ses parcours sont totalement de bâti de base.

3.1.2.3.3 Les parcours de liaison:

Les parcours de liaison sont très étroites qui relient les parcours d'implantation ou ça servent à l'accès aux maisons seulement.

3.1.2.3.4 Les parcours desserte:

Des parcours, qui assurent la distribution dans la ville.

3.1.2.3.5 Parcours périphérique :

Parallèle à l'axe transversal, assure la transition de l'Est à l'Ouest.

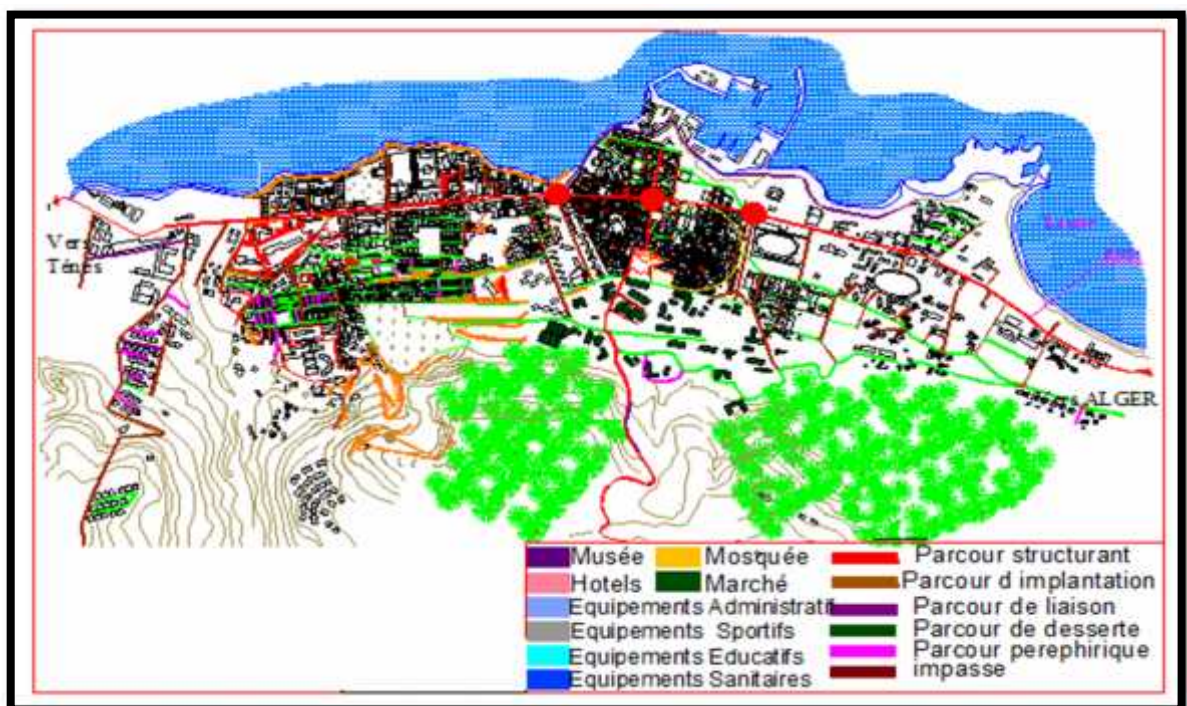


Figure III.15: Carte des parcours

Source: cadstre2009, modifié par les auteurs

3.1.2.4. Les nœuds :

3.1.2.4.1 Le nœud de Bâb EL - Gharb :

C'est le point de convergence de la (RN 11) et le boulevard périphérique, son importance est liée à la présence d'un élément de haut degré de permanence qui est la porte de « Ténès. », qui représentait le seuil de la ville aux époques Turque et Coloniale.

3.1.2.4.2. Le nœud de Bâb EL – Chark :

C'est le point de rencontre entre la voie structurante (RN11) et le boulevard de la révolution, ce nœud tient son importance par la concentration d'activités à caractères administrative .



Figure III.17: Les nœuds de Bâb EL – Chark et Bâb el Gharb

3.1.2.4.3. Le nœud de la place des martyres :

C'est le point de connexion de la voie primaire (la rue Césarée avec une voie secondaire, c'est un lieu de rencontre et de communication, par la présence de la place des martyres.)



Figure III.18: Le nœud de la place des martyres

3.1.2.5 Les équipements :

La ville de Cherchell possède des équipements différents :

Equipements administratifs : Daïra, APC,...

Equipements scolaire : crèche, lycée, écoles, C.E.M, centre de formation.

Equipements culturels : mosquée, musée.

Equipements sportifs : stade, salle omnisports.

Equipements de santés : polyclinique.

On remarque la concentration des équipements au niveau du centre historique (noyau colonial) ce qui explique l'importance de son aire d'influence par contre on remarque un manque d'équipements aux extensions de la ville ainsi que le manque d'équipement d'hébergement.



Figure III.19: Carte des équipements
Source: cadstre2009, modifié par les auteurs

3.1.2.6. Typologie du bâti :

1.2.6.1 Le découpage parcellaire :

1.2.6.1.1 L'îlot : Dans le tissu urbain existant, on trouve trois types d'îlots : L'îlot résidentiel, et L'îlot mixte (habitat et école).

L'îlot équipement (école) De point de vue morphologique, les îlots ont une forme généralement allongée (rectangle, carré, trapèze), ces formes sont le résultat du tracé ou des directions de voies, généralement la voie la plus importante constitue la limite du côté le plus long de l'îlot.

a)-L'îlot résidentiel : (Andalous):

Situation de l'îlot :

L'îlot se trouve dans le noyau historique de la ville, il est délimité par deux parcours de liaisons au nord et au sud et par deux parcours .

Formation des îlots:

L'îlot a été planifié durant l'époque andalou 15ème- 18ème siècle . IL est formé de 10 parcelles de forme irrégulière suivant l'orientation des parcours qui ont du s'adapter a la topographie du terrain .Les parcelles sont de petites dimensions variant entre (5 et 17m) sur (5 à 17.5m).

Type de tissu:

Le tissu édifié est un tissu de base formé de maisons a cour de type alignés sur les parcours de gabarit variant entre R et R+1.

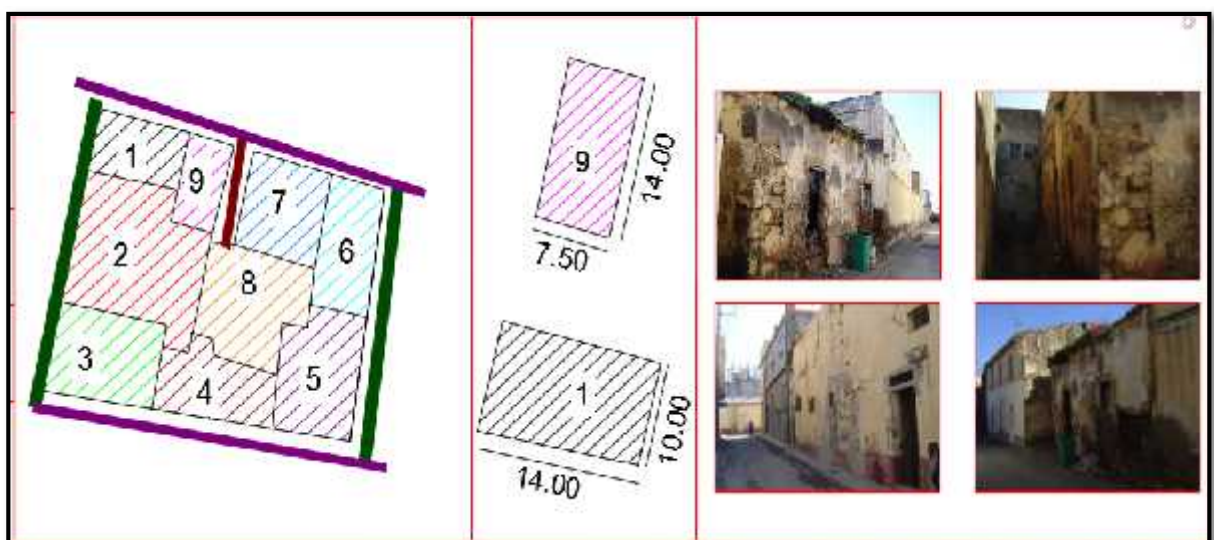
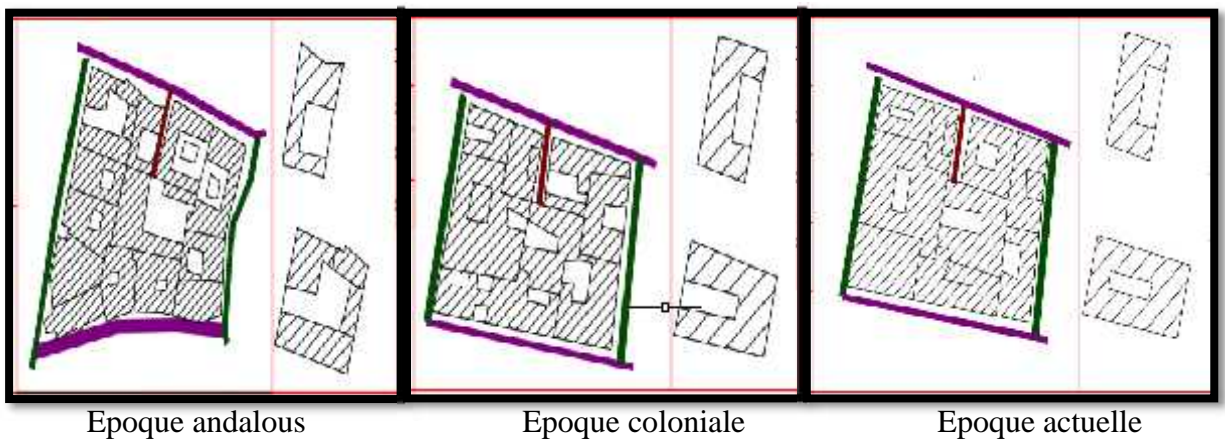


Figure III.20: Relevé de l'îlot andalou

Source: réalisé par les auteurs

Evolution de l'ilot :



b)- L'ilot mixte : (coloniale)

Situation de l'ilot :

L'ilot se trouve dans le noyau historique de la ville il est délimité par un parcours périphérique au nord et un parcours de liaisons au sud.

Formation des ilots:

L'ilot a été planifié durant l'époque coloniale IL est formé par 9 parcelles de forme irrégulière suivant l'orientation des parcours qui ont du s'adapter a la topographie du terrain. Les parcelles sont de dimensions variant entre (5-24.5m) sur (12-30m).

Type de tissu:

Le tissu édifié est un tissu mixte tissu de base formé de type maisons en bande et en ligne alignés sur les parcours et de gabarit variant entre R+1 et R+2 et tissu spécialisé.

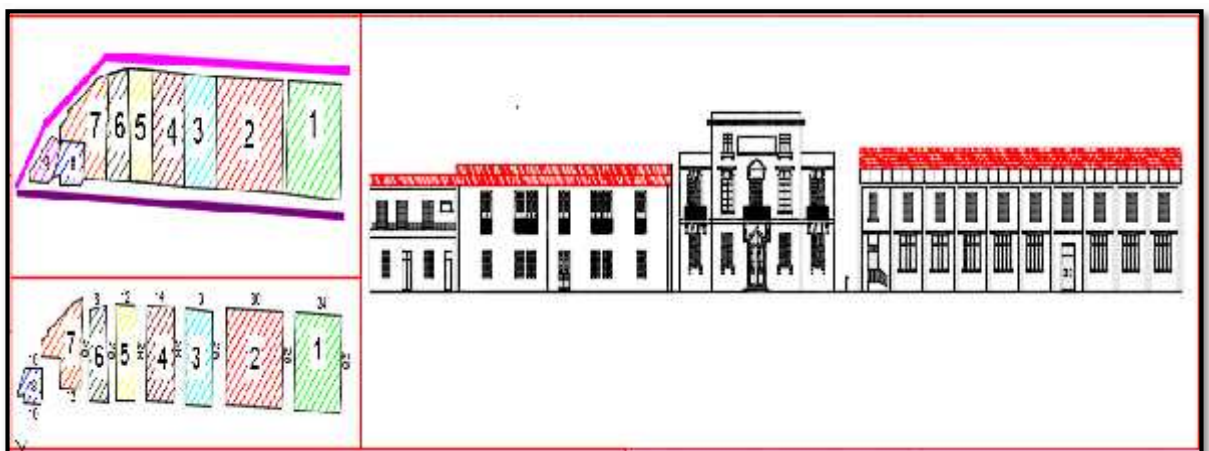
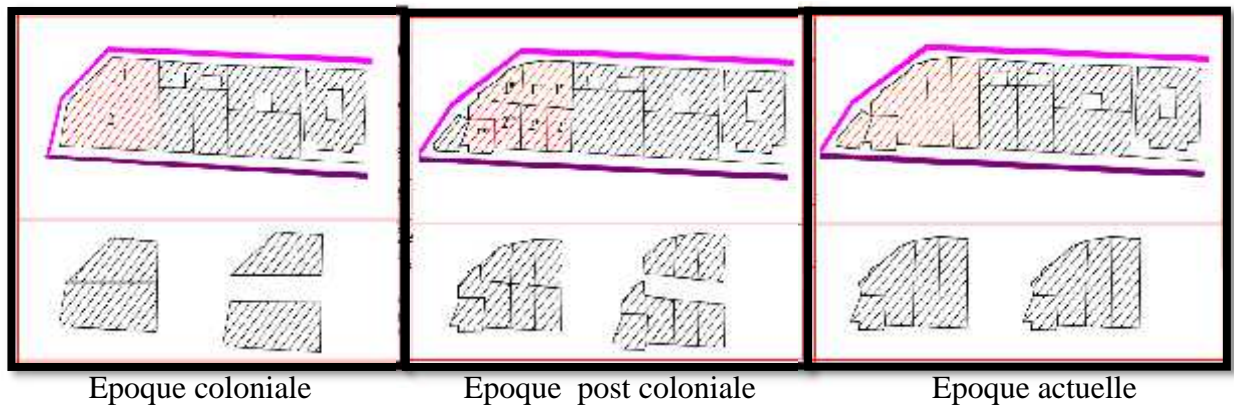


Figure III.21: Relevé de l'ilot colonial

Source: réalisé par les auteurs

Evolution de l'ilot :



1.2.6.2 Étude des relevés :

Pour faire l'étude typologique, et connaître le type portant dans la région de Cherchell, et comprendre le processus typologique, l'outil qui nous permettra cette étude c'est d'avoir un maximum de relèves dans toute la ville, et surtout dans le centre historique caractérisé par le passage de plusieurs civilisations. Ces relevés sont le meilleur outil pour connaître la typologie du bâti de base.

a) Relevé N°1 :

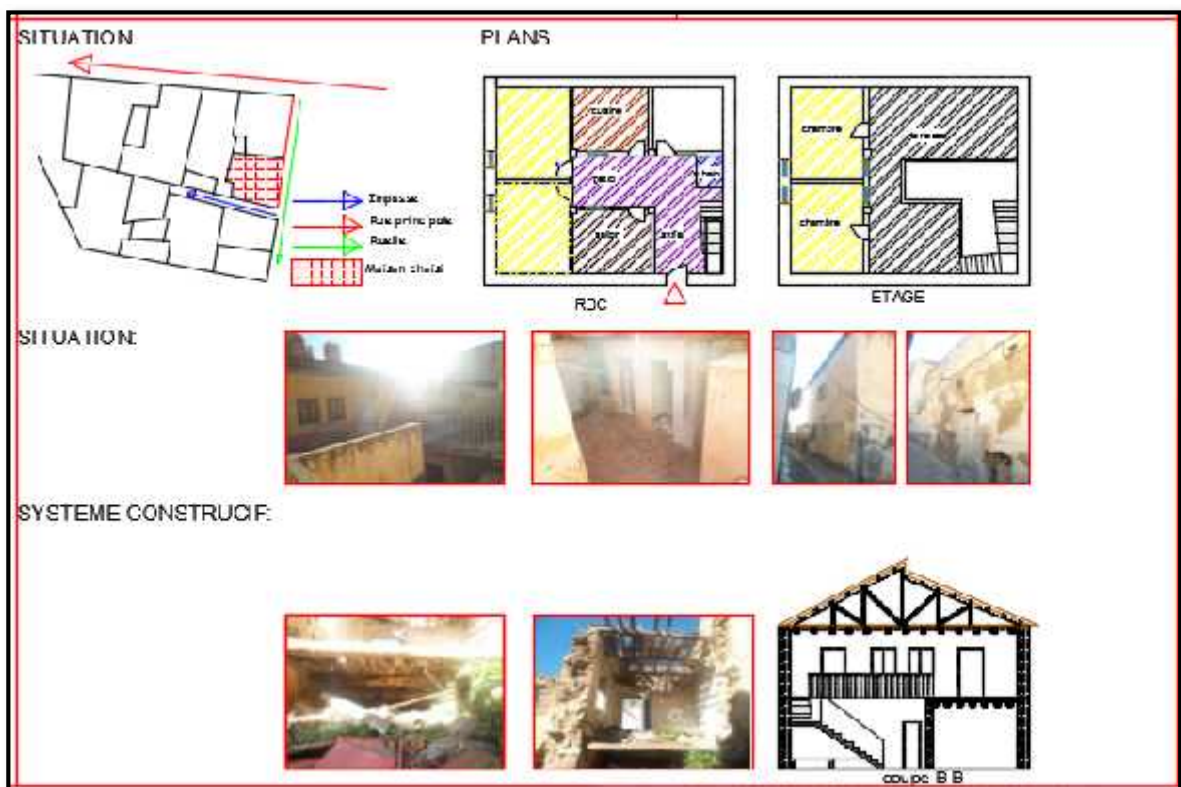


Figure III.22: Relevé d'une maison andalouse

b) Relevé N°2, et N°3:

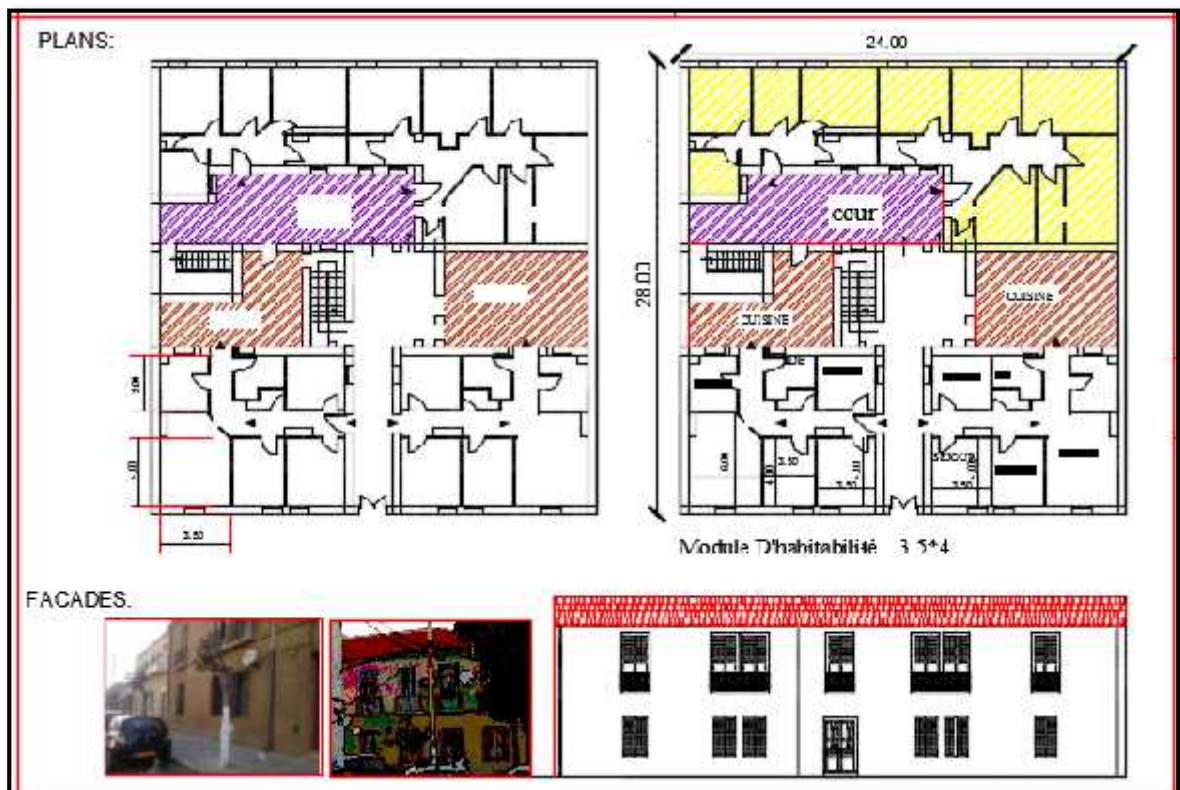


Figure III.23: Relevé d'une maison coloniale



Figure III.24: Relevé d'un équipement colonial

Conclusion:

Le premier tracé identifié de la ville de Chérchell du système viaire est le tracé romain (cardo, et decumanus), et toutes les interventions ultérieures qu'a connues la ville ont suivi ces deux axes.

L'étude de la structure urbaine de la ville nous a permis d'identifier les différents tissus de la ville de Chérchell, selon l'ordre chronologique de leur formation et transformation à travers le temps.

L'étude des différents relevés nous a permis de ressortir le type dominant au noyau original c'est le type le plus répandu:

Le type dominant : c'est la maison à cour, la cellule élémentaire fait 6m sur 6m, la maison fait 12m sur 12m

Système de couverture : toiture en tuile Les planchers sont constitués de solives en bois.

La forme : La plupart des maisons de forme régulière (carré, rectangle)

L'organisation spatiale: L'organisation et la structure spatiale de la maison se fait à partir de la cour qui joue le rôle de distribution vers les différentes cellules et des fois la cour est rejetée à l'extrémité pour libérer la façade au commerce. Autour de cette cour une vie familiale intime s'organise à travers un ensemble d'espace qui assurent les différentes activités pour le déroulement d'une vie quotidienne. La maison prend la totalité de la parcelle (dans un noyau urbain).

3.2 PARTIE GRAPHIQUE :

3.2.1 SITE D'INTERVENTION

3.2.1.1 Choix du site:

D'après l'analyse urbaine effectuée sur la ville de Cherchell, nous avons pu toucher au potentiel touristique inestimable et inexploité de la ville. Et parmi ces potentialités le Cap rouge qui possède une situation stratégique et des richesses naturelles très variés pouvant accueillir des activités touristiques redonnant un nouveau souffle à la ville par conséquent, il doit être intégré dans la structure de la ville afin de lui apporté de l'animation et du dynamisme.

3.2.1.2 Analyse du site :

3.2.1.2.1 Situation:

Notre site se situe à la périphérie ouest de la ville de Cherchell à environ 2,5Km du noyau historique de la ville.



Figure III.25 : Situation du site d'intervention

Source : <https://www.google.fr/maps/@36.5739311,2.245245,11z>.

3.2.1.2.2 Délimitations & accessibilité :

Notre terrain est limité à l'ouest par les terres agricoles, à l'est par oued Kourou, au sud par la RN11, au nord par la mer méditerrané.

Notre site est accessible par :

La route nationale N11 côte sud ainsi que deux pistes carrossables qui le relie a la RN 11, plus un accès maritime côte nord.



Figure III.26: Limite et accessibilité du site d'intervention

3.2.1.2.3 Morphologie, et dimensions :

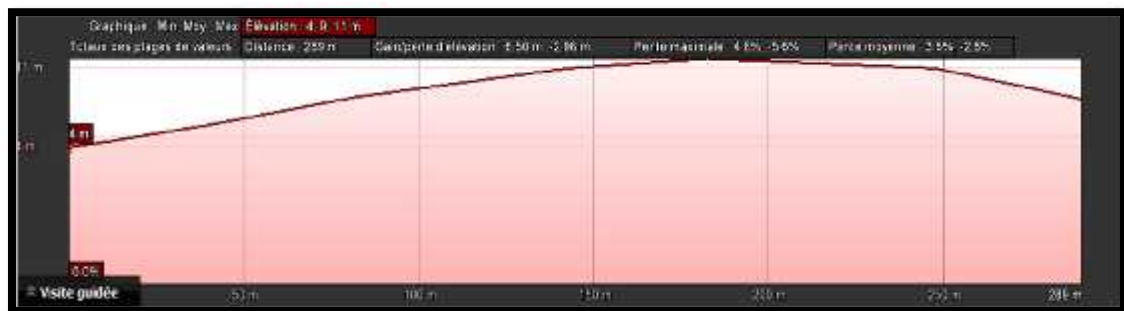
Notre terrain a la forme d'une corne, et couvre une superficie globale de 48 hectares. Le site est pratiquement plat dont les pentes varies de 1 à 10%.



Figure III.27: Morphologie et dimensions du site d'intervention



Coupe AA



Coupe BB

3.2.1.2.4 Climatologie :

Climat type méditerranéen : chaud et sec en été, froid et humide en hiver.

a) Les vents :

Les vents dominants de direction Nord- Ouest en hiver, (5 mois) ils sont défavorables car ils sont froids et fortes.

Les vents d'Est et nord sont dominant en période d'été, ils rafraichissent le climat (favorables).

b) Températures:

La température peut atteindre jusqu'à 39 en été (Août) et descendre jusqu'à 6⁰c en (Janvier à Février).

3.2.1.2.5 Les avantages et les contraintes :

a) Les avantages : Le site est caractérisé par une position stratégique et une vue panoramique sur la mer, l'ilot Joinville de l'est, et les montagnes de sidi Giles à l'ouest ainsi que la proximité de la route nationale (RN11).

b) Les contraintes : Le site est éloigné de la ville ainsi que les nuisances sonore de la RN11.

3.2.1.3 Choix de L'intervention urbaine:

L'assiette du projet se trouve dans un paysage riche et diversifier la vocation touristique du site s'y adapte parfaitement. de plus l'assiette est vide donc on a opter pour un projet d'aménagement, Le projet aspire à apporter de l'animation et du dynamisme a la ville pour répondre aux besoins d'une population locale, nationale et voire même internationale.

3.2.1.4 SHEMAS DE PRINCIPE:

Etape1: Suivant l'alignement de la cité 360 logements existante on a créé une percé a l'intérieure du cite qui représente la continuité du parcours de front de mer, en parallèle on a redimensionné la voie mécanique qui dessert le site de façon qu'elle soit perpendiculaire a la RN11(pour rappeler le documanus maximus), a l'intersection de ces deux dernier on tracé un cercle de 300m de diamètre (en rapport a diamètre des dédoublements de la ville).



Figure III.28: Schéma de la première étape

Etape 2: Pour crée le port de plaisance on tracé une spirale d'or suivant la suite de Fibonacci, à partir du demi cercle qu'on tracé précédemment



Figure III.29: Schéma de la deuxième étape

Etape 3: On a restructuré et redimensionné les voies existante et tracé une trame romaine de 71* 71 m.



Figure III.30: Schéma de la troisième étape

Etape 4: On a distribué les fonctions selon l'hierarchie suivante :

- L'implantation de l'entité hébergement, loisir et détente dans la partie la plus avancé du site pour profiter des vues sur mer et sur la ville et l'ancien port.

- L'entité commerce sera implanté directement en contact avec la RN 11, et l'entité culture jouera un rôle d'espace tampon entre les deux entités précédentes.

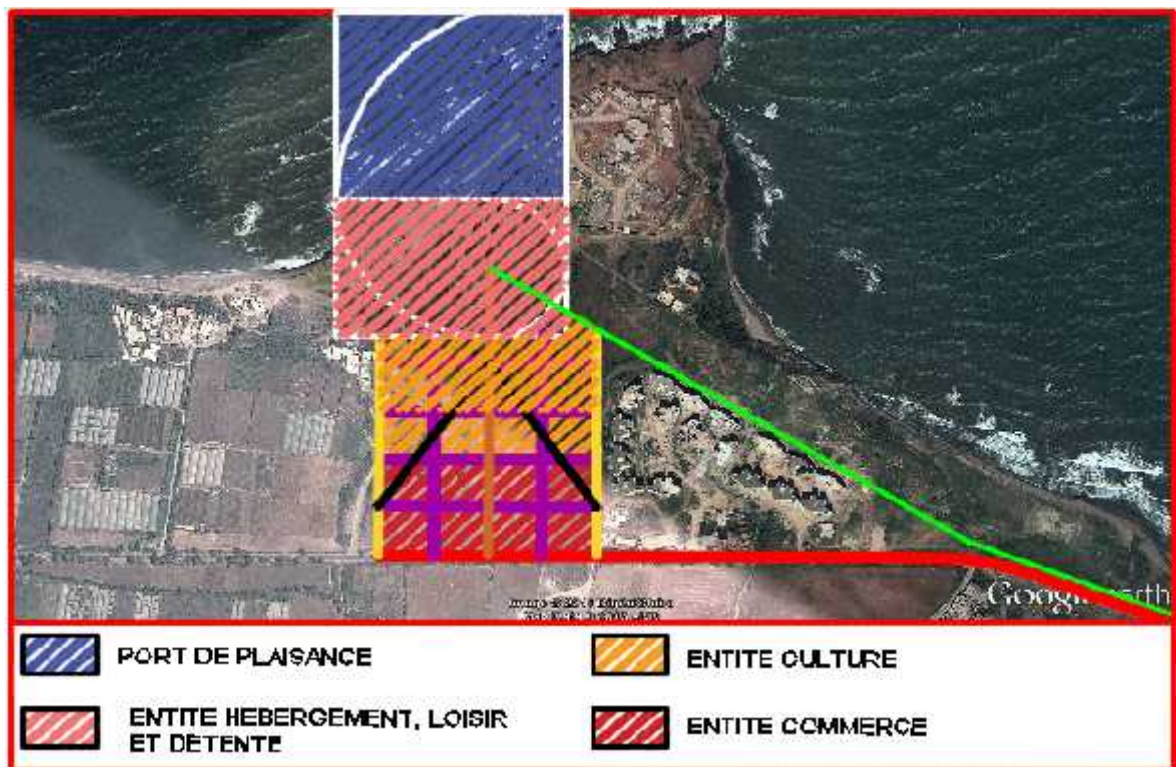


Figure III.31: Schéma de la quatrième étape

A partir de ces schémas de principes, et selon le programme dans le tableau ci-dessus on a pu déterminer ce plan d'aménagement.

Détente & loisirs	Hébergements	Culture	Commerce
Port de plaisance	Hôtel (1)	Centre culturel (6)	Centre commercial (8)
Centre de remise en forme (3)	Auberge (2)	Conservatoire de music (5)	
Promenade		Musée de la mer (4)	Centre d'artisanat (7)

3.2.1.5 Plan de masse:

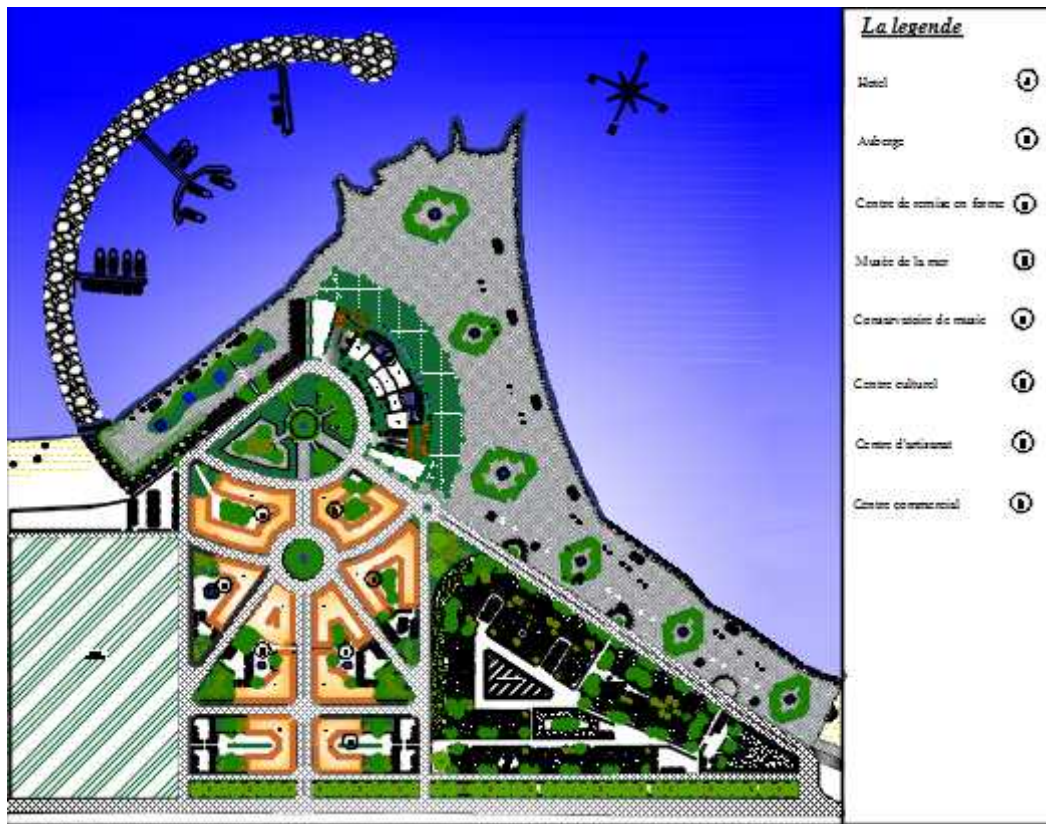


Figure III.31: PLAN D'AMENAGEMENT

CONCLUSION GENERALE

Après la lecture effectuée sur la ville de Cherchell à travers les différentes échelles on a pu constater ce qui suit :

Malgré l'existence d'un potentiel culturel et touristique aussi riche que diversifié ainsi qu'un patrimoine indéniable pour le développement de la ville et de son territoire, la ville n'a pas pu développer son attractivité touristique et reste timide dans son évolution et cela a cause de l'anarchie qui règne et la mauvaise gestion de l'autorité publique concerné.

L'objectif de notre travail est de mettre en valeur ce potentiel à travers un projet d'aménagement qui répond a la problématique posé a fin de renforcer l'attractivité de la ville et mettre en valeur sa vocation touristique.

Université de Bida 1
Institut d'Architecture et d'urbanisme



Master 2 ARVITER
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

**MISE EN VALEUR D'UN SITE LITTORAL A POTENTIEL
TOURISTIQUE ET CULTUREL**

**AMENAGEMENT DE LA PERIPHERIE OUEST DE LA VILLE DE
CHECRHELL (CAP ROUGE)**



Etudiants :
Hachem Abdessalem
Moussaoui Abderraouf

Encadreur :
Mm Hadjilak
Co encadreur :
Mr Sahli
Mr Bensalem
Mlle Bouajil
Mlle Boukrouah

A.U. 2014-2015

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et livres:

- G.Cannigia. Lecture de florence
- Ph Leveau. Caesarea de maurotanie
- S Gsell. Cherchel antique
- SAVERO Muratori. Approche typo morphologique

Articles et revues:

- BRET Bernard," compte rendu de morphologie urbaine ,géographie, aménagement et architecture de la ville .Paris,2004.
- MEGHFOUR Kacemi malika.Chargée de cours , département d'architecture , USTO. Courrier du Savoir ,Juin 2007.
- Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement(M.A.T.E)
- TABET aoul kheira Professeur, département d'architecture ,USTO. Courrier du savoir .
- Loi 90-29 du 1 er décembre 1990,relative à l'aménagement et à l'urbanisme.

Thèses et mémoires:

- M.BEHIRI Abdelkader, la formalisation comme processus révélant le système constructif d'un élément architectural. Cas de l'arc cherchellois, mémoire de magister en architecture et environnement, EPAU, 2007
- Melle BENALI Bachira. Récupération des sites archéologiques en milieu urbain: Cas de Cherchell, mémoire de magister ,2006.
- M.CHENNAOUI Youcef. La stratification comme valeur de la ville: Cas de Cherchell, thèse de magister, Juin 93.

Sites internet officiel:

- <http://projets-architectes-urbanismes.fr/calais-arc-ame-projet-aménagement-front-mer-fort-risban>.

